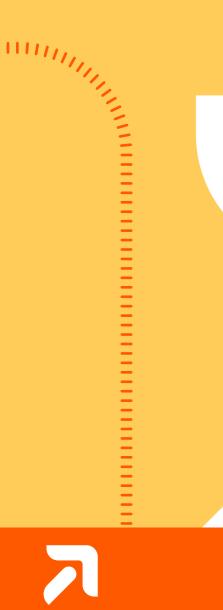
RAPPORT SOCIAL UNIQUE

2024



BIOLOGIE PATHOLOGIE

CANCÉROLOGIE, MÉDECINE & IMMUNOLOGIE

COEUR, POUMONS & VAISSEAUX

DIGESTIF

FEMME, MÈRE, ENFANT

GÉRONTOLOGIE

HOSPITALISATION A DOMICILE

MOUVEMENT & RECONSTRUCTION

NEUROSCIENCES TÊTE ET COU

PHARMACIE

PSYCHIATRIE, PÉDOPSYCHIATRIE <u>& ADDICTOL</u>OGIE

REUNNI²

SANTÉ PUBLIQUE & ÉCOLOGIE DE LA SANTÉ

URGENCES

CHU DE MONTPELLIER



SOMMAIRE

L'E	MPL	OI8
	a.	Effectifs physiques - Effectifs en équivalent temps plein au 31 décembre - Effectifs en
	équi	ivalent temps plein annuel8
	b. 1986	Nombre de CDD transformés en CDI en application de l'article 9 de la loi n° 86-33 du 11 janvier 610
	c.	Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année10
	d.	Âge moyen et âge médian des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent au 31
	déc	embre10
LEF	RECI	RUTEMENT 11
	a.	Nombre d'agents fonctionnaires (PNM) ou titulaires (PM) recrutés au cours de l'année11
	b.	Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi permanent au cours de l'année12
	c.	Nombre d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent au
	cou	rs de l'année
	d.	Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant
	don	t en primo-nomination
IES	DAD	RCOURS15
LES	PAR	1000n313
A.	Mok	oilité15
	a.	Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année
		15
	b.	Nombre de candidatures reçues au cours de l'année15
	c.	Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année,
	en e	excluant les postes proposés aux fonctionnaires stagiaires issue de leur formation initiale15
	d.	Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature16
В.	Ava	ncement de grade et promotion interne16
	a.	Nombre de fonctionnaires ayant connu dans l'année une réussite à un concours ou examen
	prof	essionnel16
c.	D	éparts17
О.	a.	Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions au cours de l'année selon le motif de départ 17
	b.	Nombre de demandes de ruptures conventionnelles
	2.	
LAI	FORI	MATION20
	a.	Nombre d'agents formés20
	b.	Nombre de jours de formation22
	c.	Nombre de stagiaires en formation23
	d.	Nombre de demandes de congés formation25
. = -		
LES	REN	MUNERATIONS26
	a.	Masse salariale en euros
	b.	Nombre d'agents bénéficiant de la GIPA
	С.	Total des rémunérations annuelles brutes versées sur emploi permanent
	d.	Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés sur emploi permanent28
	e.	Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires sur emploi
		permanent
	f.	Nombre d'équivalent temps plein rémunérés sur emploi non permanent30

LA	SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL	31
Α.	Risques professionnels	31
	a. Nombre d'accidents de service, accidents de trajet, maladies professionnelles (ventilée	s par
	tableau), maladies hors tableau, affections psychiques, reconnus imputable au service	31
	b. Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service	33
В.	Dispositifs de signalement	33
	a. Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année	
	b. Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente	
	c. Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et	
	d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement	34
	d. Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou se	
	d'agissements sexistes recensées au cours de l'année par les dispositifs de signalement	
	e. Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année	
c.	Protection fonctionnelle	35
	a. Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées d'une part, mise en œuvre	
	part 35	
D.	Suicides	35
_,	a. Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année	
	b. Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cou	
	l'année	
	c. Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail	
	d. Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail	35
E.	Acteurs de la prévention	36
۲.	a. Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre	
	b. Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité	
	travail	
	c. Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année	
	d. Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au co	
	l'année, par catégorie d'acteur	
	e. Une équipe de SST existe-t-il au sein de l'hôpital ?	
	f. Nombre de recours à l'inspection du travail	
F.	Instances de prévention	38
	a. Nombre de Formations Spécialisées	
	b. Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée	
2		
_	a. Nombre de membres des FS par catégorie de FS, en distinguant titulaires et suppléants.	
	b. Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci	
	c. Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, d	
	sécurité et de conditions de travail	
3		
J	a. Nombre de réunions de FS (hors groupes de travail) par type	
4		
	a. Nombre de visites de sites effectuées	
5		
J	a. Nombre de demandes de recours à un expert certifié	
6		
J	a. Nombre de signalements d'un danger grave et imminent	
	b. Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées au cours de l'année	

7	. C	Oocuments reçus, consultations, études et avis	41
	a.	Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus	41
	b.	Nombre des signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus	41
	c.	Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la	
	rem	nise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides	
	civi	ls et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagemnt des postes de travail	41
	d.	Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions	
	de t	ravail	41
	e.	Nombre de DUERP	42
	f.	Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail	42
G.	c	Commissions médicales	
	a.	Nombre d'agents	
	b.	Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique recensés sur l'année	
	c.	Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année	44
н.		Actions de prévention	
1	. II	nspection	44
	a. per	Nombre et motifs des recours à l'inspection du travail (risque grave ou désaccord sérieux et sistant) initiés au cours de l'année	44
	b.	Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite	
		désaccord avec le chef de service	
2		formation SST	
	а.	Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie,	
		ourisme, etc.) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31 décembre	44
	b.	Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements	
	grav	/es?	45
3	•	OUERP	
	a.	Nombre de services et nombre d'agents concernés	45
	b.	Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris	
	con	cernant les risques psychosociaux	45
	c.	Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de	
	l'an	née	45
4	. A	ctions de prévention	46
	a.	Nombre de services et nombre d'agents concernés	46
5	. L	Jsure	46
	a.	Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés	46
6	. P	Risques psycho-sociaux	
	a.	Nombre de signalements au cours de l'année	46
l.	Mé	decine de prévention	
	a.	Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre	
	b.	Suivi médical	47
	c.	Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe	
	-	ridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année	47
	d.	Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux	
	con	nmissions de réforme au cours de l'année	47
L'C	RGA	ANISATION DU TRAVAIL ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	48
Α.	Org	anisation et cycles de travail	48
	a.	Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre	
	b.	Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année	

В.	Astreintes et interventions	49
	a. Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant	
	bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes)	49
c.	Télétravail et travail à distance	50
U.		50
		ΕO
	télétravail	50
D.	Heures supplémentaires ou temps de travail additionnel	
	a. Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires d	
	du temps de travail additionnel au cours de l'année	51
	b. Nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année	53
Ε.	Temps complet/incomplet ou non complet – Temps plein et temps partiel	54
	a. Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre	
	b. Nombre de demandes liées au temps partiel au cours de l'année	
F.	Taux absentéisme	55
	a. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical	55
G.	Congés (annuels, RTT)	56
Ο.	a. Nombre de jours de congés	
	a. Nottible de jours de conges	50
н.	CET	57
	a. Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre	57
	b. Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'ann	ée
	57	
	c. Nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre	57
	d. Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours l'année par type de	
	consommation	57
I.	Absences au travail hors raisons de santé	5.2
••	a. Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année	
	motif	
	mour	50
J.	Absences au travail pour raisons de santé	59
	a. Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, pa	r
	motif	59
	b. Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif	61
к.	Jours de carence	62
ĸ.	a. Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de	
	l'année	
Δ' ا	ACTION SOCIALE	. 64
	a. Montant de la dépense consacrée à l'action sociale	
	b. Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales	
	5. Normano di agonto portoriorano do prostationo sociatos	04
LE	DIALOGUE SOCIAL	. 65
A.	Organismes consultatifs	
	a. Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE	
	b. Nombre de réunions des instances au cours de l'année	66

RSU 2024

В.	Moy	ens humains accordés aux syndicats pour les besoins de l'activité syndicale (article 16 o	ut
déc	ret n	° 86-660 du 19 mars 1986)	66
	a.	Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical	66
	b.	Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé	66
LA	DISC	CIPLINE	67
	a.	Nombre sanctions prononcées	67

« Ne pas céder une seconde pour faire aboutir nos projets »

Souvenons-nous que l'an passé la vidéo du CHU évoquait le temps : ne plus céder une seconde pour faire aboutir nos projets. Le CHU a su convaincre. Il a été soutenu par le Directeur de l'ARS, pour valider les opérations du schéma directeur. Les marchés sont passés et les travaux engagés aux quatre coins de l'établissement.

C'est la chirurgie gynécologique, dotée de blocs tout neufs, avec un robot chirurgical de dernière génération où nos professionnels multiplient les prouesses opératoires pour les patients.

C'est le Site unique de biologie, qui regroupe 18 laboratoires, en plateformes équipées de chaînes d'analyse modernes, pour un diagnostic de haute précision, participant à une médecine personnalisée. Au dernier étage, le CRIBS abritera des partenariats publics privés, soutenus par la Région, dans le cadre de Medvallée.

C'est l'équipe de gérontologie qui se réjouit de la pose de première pierre de Balmès 2, nouveau bâtiment dédié à l'USLD, aux soins palliatifs à la médecine gériatrique et à algologie, pour prendre soins des plus vulnérables avec bienveillance. C'est la cancérologie de Saint Eloi qui se modernise, l'hôpital universitaire de la vision de Gui de Chauliac et tellement encore... car le CHU de Montpellier se développe avec ambition.

Derrière chaque opération, bat le pouls d'un service, au gré des prises en charge des patients ou de la vie quotidienne des hospitaliers qui y travaillent. Ce fil d'Ariane est le lien entre : lieu, équipe et prise en charge. Ce ne sont pas seulement les murs qui sont changés, ce sont les parcours qui sont transformés, ce sont les pratiques qui sont modifiées vers plus d'ambulatoire ou encore des plateaux de consultations ou des hôpitaux de jours davantage mutualisés, des unités de posturgences nouvelles. C'est aussi l'introduction du télé-soins et la numérisation des parcours avec le projet H2O, ambitieux programme de « bedmanagement ».

Se transformer, c'est accepter le changement, c'est le vivre comme une opportunité de faire mieux et différemment. Cela repose sur un contrat de confiance, qui se tisse dans un dialogue social exigeant mais respectueux et constructif. Ce contrat de confiance partage des valeurs et des expertises communes, mission confiée à l'Ecole de la transformation hospitalière qui forme les cadres au management. L'ETH, comme l'IFMS, veillent à être le lien entre les nouveaux besoins du CHU et les compétences des professionnels, dans un continuum qui s'exprime dans l'employabilité de chacun.

Se transformer, c'est accompagner l'introduction de l'IA à l'hôpital, dans les pratiques de soins, d'enseignement, de recherche et de management. Avec le projet ALLIANCE Santé IA porté avec l'INSERM, l'INRIA, l'UM, Ana Healthcare, Numalis et ADLIN, le CHU intègre l'IA, sans remplacer mais pour augmenter nos chercheurs, augmenter nos médecins, augmenter nos cadres, augmenter notre CHU. L'ETH relève le défi de l'employabilité de chaque hospitalier pour qu'il s'appuie sur l'IA, en confiance et sans la subir. L'école est un atout, comme la proximité de l'Université de Montpellier et de ses remarquables facultés est une force dans les projets communs. Ce challenge de la transformation ne sera relevé que s'il est partagé.

Le CHU de Montpellier anime son territoire et intègre les projets, attentes et ambitions de ses partenaires dans une stratégie commune. Avec le CHU de Nîmes, le lien est fort, respectueux et challengeant dans les surexpertises partagées. Avec le CH de Perpignan, l'universitarisation est un défi commun. Avec le CH de Béziers, la recherche se renforce par le projet comète. Avec le CH de Narbonne et tous les hôpitaux du GHT, des filières de soins graduées se déploient, au gré de consultations déportées, de pôle inter établissements ou de plateau d'imagerie mutualisés.

RSU 2024

Tous les partenaires sont des maillons du territoire en imbriquant leurs talents, comme avec l'ICM au gré du SIRIC pour une recherche d'excellence ou avec Aurores dans notre projet commun de SMR.

Le maillage du territoire, c'est aussi l'empreinte du CHU de Montpellier dans son bassin de vie, en veillant à ce que son développement s'accompagne d'une écoute et d'une assistance dédiées aux publics les plus fragiles. La maison des parents, l'UAPED et la maison des femmes, sont des succès humains. Le SAS et la Maison Médicale de Garde constituent un lien entre la cité, les professionnels libéraux et les urgentistes.

Cette transformation est un tournant pour tous : les professionnels investis au cœur du CHU, les partenaires, les représentants des usagers, ce sont les 12 000 professionnels hospitaliers qui partagent le même cap, ont la même ambition de soins, d'enseignement, de recherche et d'innovation, de bien faire et de faire mieux.

Anne FERRER

Directrice Générale du CHU de Montpellier

RSU 2024 L'EMPLOI

L'EMPLOI

=> Ce qu'il faut retenir :

PERSONNEL NON MEDICAL

Les effectifs non médicaux du CHU de Montpellier ont progressé de **96 ETP d'activité supplémentaires** par rapport à l'année dernière, soit une augmentation de 1.10 %, à la fois pour réaliser des projets et développer notre offre de soins. Ils s'établissement désormais, tous secteurs et tous types de contrats confondus, à **8 828 ETP**.

a. Effectifs physiques - Effectifs en équivalent temps plein au 31 décembre - Effectifs en équivalent temps plein annuel

Effectif physique au 31/12 : 1 agent présent au 31/12 représente 1 effectif physique

Effectif en ETP au 31/12 : 1 agent travaillant à 80% présent au 31/12 représente 0.8 ETP

Effectif en ETP annuel : moyenne des ETP à chaque fin de mois

	Effectifs physiques au 31/12		Effectifs en ETP au 31/12			Effectifs en ETP annuel			
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Personnel médical	3 410	3 613	3 698	3 016	3 213	3 306	2 934	3024	3 178
Hospitaliers universitaires titulaires	179	196	199	96	95	97	94	95	96
Praticiens hospitaliers titulaires	482	536	560	477	499	520	478	495	518
Assistants	74	104	94	111	102	93	123	103	96
Hospitaliers universitaires non titulaires	105	137	143	60	64	67	62	60	64
Attachés	106	152	116	56	45	33	62	49	38
Praticiens associés	23	11	23	5	11	25	1	9	20
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	2 441	2 477	2 563	2 211	2 398	2 471	2 112	2212	2 345
Personnel non médical	9 317	9 476	9 561	8 832	8 967	9 046	8 666	8732	8 828
Soins	5 439	5 452	5 503	5 216	5 213	5 256	5 122	5084	5 125
Rééducation	242	250	257	203	209	214	197	205	208
Médico-technique	650	663	672	619	634	643	616	621	631
Administrative	1 101	1 140	1 132	1 031	1 068	1 062	1 021	1038	1 034
Ouvrière et technique	1 457	1 541	1 555	1 388	1 465	1 485	1 342	1414	1 457
Socio-éducative	117	116	125	109	108	116	105	105	107
Personnels de direction	24	24	26	24	24	26	27	24	26
Psychologues	183	183	187	149	149	148	141	144	144
Sages-femmes	104	107	104	96	99	96	95	97	97
TOTAL	12 727	13 089	13 259	11 848	12 181	12 351	11 600	11756	12 006

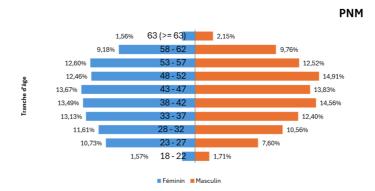
	Effectifs physiques au 31/12		Effectifs en ETP au 31/12			Effectifs en ETP annuel			
Catégorie hiérarchique	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
A	7 927	8 326	8 632	7 254	7 629	7 924	7 023	7 287	7 615
В	2 780	2 754	2 676	2 645	2 6 1 6	2 541	2 668	2 561	2 524
С	2 020	2 009	1 951	1 949	1 935	1 886	1910	1 908	1 867
TOTAL	12 727	13 089	13 259	11 848	12 181	12 351	11 600	11 756	12 006

		Effectifs physiques au 31/12			Effectifs en ETP au 31/12			Effectifs en ETP annuel		
Sexe	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	
Н	3 630	3 694	3 730	3 369	3 424	3 468	3 321	3 332	3 384	
F	9 097	9 395	9 529	8 479	8 757	8 883	8 279	8 424	8 622	
TOTAL	12 727	13 089	13 259	11 848	12 181	12 351	11 600	11 756	12 006	

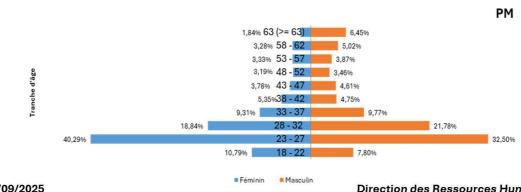
RSU 2024 L'EMPLOI

	Effectifs physiques au 31/12		Effectifs en ETP au 31/12			Effectifs en ETP annuel			
Tranches d'âges	2 022	2 023	2 024	2 022	2 023	2 024	2 022	2 023	2 024
- 25 ans	1 443	1 549	1 507	836	1 545	1 492	551	1 172	1 167
25-40 ans	5 536	5 683	5 785	5 736	5 333	5 457	5 742	5 293	5 466
41-55 ans	4 084	4 167	4 189	3 784	3 822	3 841	3 742	3 760	3 784
+ 55 ans	1 664	1 690	1 778	1 492	1 481	1 562	1 565	1 530	1 590
TOTAL	12 727	13 089	13 259	11 848	12 181	12 351	11 600	11 756	12 006
	Effectif	s physiques a	au 31/12	Effect	ifs en ETP au	31/12	Effec	tifs en ETP ar	nnuel
Types de contrats pour les contractuels	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
CDI	562	663	632	520	625	594	369	587	612
CDD	1 647	1 622	1 635	1 478	1 438	1 429	1 540	1 361	1 333
Contrat aidé									
Contrat d'apprentissage	24	32	29	24	32	29	18	26	30
TOTAL	2 233	2 317	2 296	2 022	2 095	2 052	1 927	1 974	1 975
		s physiques a			ifs en ETP au			tifs en ETP ar	
Indicateur de situation au regard du handicap	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
• Les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH mentionnée à l'article L.	266	300	329	246	279	304	239	271	298
146-9 du CASF									
• Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant									
entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une	66	54	47	64	52	46	64	52	46
rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre						-			
régime de protection sociale obligatoire • Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de									
sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au									
titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité	1	2	2	1	2	2	1	2	2
des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de	-	_	_	-	_	2	-	2	_
gain									
• Les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 241-2 du code des pensions									
militaires d'invalidité et des victimes de guerre									
• Les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 241-3 et L. 241-4 du même code									
• Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les									
conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la									
protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident									
survenu ou de maladie contractée en service									
• Les titulaires de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité"	4			,	_		4		_
définie à l'article L. 241-3 du CASF	1	1	1	1	1	1	1	1	1
• Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés			1			1			1
TOTAL	334	357	380	312	333	353	305	325	348

a.a Pyramide des âges (PNM)



a.b Pyramide des âges (PM)



Le 15/09/2025

Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue

RSU 2024 L'EMPLOI

b. Nombre de CDD transformés en CDI en application de l'article 9 de la loi n° 86-33 du 11 janvier 1986

Nous ne sommes pas en mesure de sortir un chiffre pour les CDD transformés en CDI sur la base de l'article 9 de la loi n°86-33 du 11 janvier 1986.

c. Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année

	2022	2023	2024
Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année		2 329	1 510

Données non disponibles pour l'année 2022.

d. Âge moyen et âge médian des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent au 31 décembre

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)		Âge moyen			Âge médian		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	
Personnel médical	49,43	46,41	47,14	49,00	45,00	46,00	
Hospitaliers universitaires titulaires	55,54	53,63	54,11	57,00	54,00	55,00	
Praticiens hospitaliers titulaires	49,79	47,20	47,06	49,00	45,00	45,00	
Assistants	33,27	30,68	31,37	33,00	30,00	31,00	
Hospitaliers universitaires non titulaires	34,67	32,00	33,63	33,00	32,50	34,00	
Attachés	54,19	45,67	54,76	56,00	44,50	56,00	
Praticiens associés	40,00	44,00	38,61	34,00	44,00	37,00	
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	40,88	37,34	40,68	36,00	34,00	35,00	
Personnel non médical	43,12	43,28	43,24	43,00	44,00	43,00	
Soins	41,47	48,82	41,53	33,00	41,00	33,00	
Rééducation	42,86	42,91	42,35	35,00	42,00	34,00	
Médico-technique	42,76	46,65	42,98	35,00	43,00	35,00	
Administrative	48,75	50,29	48,89	42,00	50,00	42,00	
Ouvrière et technique	46,51	44,23	46,47	39,50	47,00	39,00	
Socio-éducative	46,44	42,48	45,89	39,00	45,50	38,00	
Personnels de direction	49,45	44,23	50,00	42,50	49,50	44,00	
Psychologues	43,98	45,63	44,28	37,00	44,00	38,00	
Sages-femmes	44,05	41,54	43,43	37,00	43,50	36,00	

Catégorie hiérarchique	Âge moyen			Âge médian		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
A	40,46	40,81	41,07	32,00	40,00	32,00
В	45,84	45,54	45,34	38,00	47,00	38,00
С	46,74	46,91	47,23	39,00	48,00	40,00

ĺ	Sexe	Âge moyen			Âge médian		
		2022	2023	2024	2022	2023	2024
	Н	44,23	44,28	44,44	36,00	45,00	36,00
	F	42,79	42,98	42,89	34,00	43,00	34,00

LE RECRUTEMENT

=> Ce qu'il faut retenir :

PERSONNEL NON MEDICAL

Le CHU de Montpellier a recruté **995 nouveaux professionnels** fonctionnaires et contractuels en 2024 (soit une diminution de 15.82 % par rapport à l'année 2023). Parmi ces nouveaux professionnels, plus de 80 % ont été recrutés sur le statut de contractuels (798 nouveaux agents).

a. Nombre d'agents fonctionnaires (PNM) ou titulaires (PM) recrutés au cours de l'année

	Nb agents fonctionnaires recrutés (PNM)			Nb agents	titulaires red	crutés (PM)
Sexe	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Н	35	48	39	5	4	3
F	165	167	158	5	6	11
TOTAL	200	215	197	10	10	14

Voie d'accès	Nb agents fonctionnaires recrutés (PNM)			Nb agents titulaires recrutés (PM)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Recrut. concours sur titre	21	16	21			
Recrut. concours sur épreuve	3	1				
Troisième concours						
Examen professionnel						
Recrutement direct sans concours (commissions de sélection)	5	2	3			
Mise à disposition			2			
Détachement	2	4	4			
Intégration directe				1	1	
Mutation	133	120	97	5	7	8
Réintégration	36	72	70	4	2	6
Promotion professionnelle						
TOTAL	200	215	197	10	10	14

b. Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi permanent au cours de l'année

Niveau hiérarchique	Nb agents contractuels recrutés sur un emploi permanent				
	2022	2023	2024		
Α	359	376	327		
В	130	122	104		
С	179	206	149		
TOTAL	668	704	580		

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (perso				
	Nb agents contractuels recrutés sur un emploi permanent			
	2022	2023	2024	
Personnel médical	77	46	34	
Hospitaliers universitaires titulaires				
Praticiens hospitaliers titulaires				
Assistants	18	10	9	
Hospitaliers universitaires non titulaires	9		1	
Attachés	7			
Praticiens associés	9		6	
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statt	34	36	18	
Personnel non médical	591	658	546	
Soins	384	421	362	
Rééducation	23	19	17	
Médico-technique	16	24	21	
Administrative	58	94	48	
Ouvrière et technique	91	72	65	
Socio-éducative	9	7	13	
Personnels de direction				
Psychologues	5	15	16	
Sages-femmes	5	6	4	
TOTAL	668	704	580	

Type de contrat	Nb agents contractuels recrutés sur un emploi permanent				
	2022	2023	2024		
CDI	214	255	183		
CDD	454	449	397		
TOTAL	668	704	580		

Sexe	Nb agents contractuels recrutés sur un emploi permanent			
	2022	2023	2024	
Н	182	155	197	
F	486	549	383	
TOTAL	668	704	580	

c. Nombre d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent au cours de l'année

Sexe	Nb agents contractuels et autres personnels, recrutés sur un emploi non permanent					
	2022	2023	2024			
Н	140	98	93			
F	296	211	232			
TOTAL	436	309	325			

Données en cours d'élaboration côté PM pour l'année 2023.

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nb agents contractuels et autre personnels, recrutés sur un emp non permanent		
	2022	2023	2024
Personnel médical	37	73	73
Hospitaliers universitaires titulaires			
Praticiens hospitaliers titulaires			
Assistants	7	13	20
Hospitaliers universitaires non titulaires	23	15	21
Attachés	1	4	
Praticiens associés	1	4	6
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statt	5	37	26
Personnel non médical	399	309	252
Soins	175	97	84
Rééducation	5	3	6
Médico-technique	12	5	2
Administrative	45	41	36
Ouvrière et technique	137	143	98
Socio-éducative	4	1	8
Personnels de direction			
Psychologues	17	11	12
Sages-femmes	4	8	6
TOTAL	436	382	325

Indicateur de situation au regard du handicap	Nb agents contractuel autres personnels, recr sur un emploi non permanent		recrutés non
	2022	2023	2024
Les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH mentionnée à l'article L. 146-9 du CASF Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection Les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 241-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre Les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 241-3 et L. 241-4 du même code Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre Les titulaires de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité" définie à l'article L. 241-3 du CASF Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés		2	
TOTAL	0	2	0

d. Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant dont en primo-nomination

Données en cours d'élaboration pour les années 2022 et 2023.

	20	22	20	2023 2024		24
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (person	Nb agents nommés	dont primo- nominatio n	Nb agents nommés	dont primo- nominatio n	Nb agents nommés	dont primo- nominatio n
Personnel médical	0	0	14	8	84	22
Hospitaliers universitaires titulaires			11	2	60	7
Praticiens hospitaliers titulaires			3	6	24	15
Assistants						
Hospitaliers universitaires non titulaires						
Attachés						
Praticiens associés						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)						
Personnel non médical	0	0	0	0	13	0
Soins					11	
Rééducation						
Médico-technique					1	
Administrative						
Ouvrière et technique					1	
Socio-éducative						
Personnels de direction						
Psychologues						
Sages-femmes						
TOTAL	0	0	14	8	97	22

LES PARCOURS

A. Mobilité

a. Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année

	2022	2023	2024
Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles	EO	226	767
d'être vacants au cours de l'année	50	236	767

Données non disponibles côté PNM pour l'année 2022.

b. Nombre de candidatures reçues au cours de l'année

	2022	2023	2024
Nombre de candidatures reçues au cours de l'année	50	63	18 515

Données non consolidées côté PNM (en attente de précisions de la part du prestataire).

c. Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année, en excluant les postes proposés aux fonctionnaires stagiaires issue de leur formation initiale

	2022	2023	2024
Pourvu par des candidats extérieurs au périmètre du ministère ou en interne	50	63	61
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non mé			
statut u emptor (personnet medical) ou miere (personnet non me		de postes	pourvus
	2022	2023	2024
Personnel médical	50	63	61
Hospitaliers universitaires titulaires			
Praticiens hospitaliers titulaires	50	63	6:
Assistants			
Hospitaliers universitaires non titulaires			
Attachés			
Praticiens associés			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)			
Personnel non médical	0	0	(
Soins			
Rééducation			
Médico-technique			
Administrative			
Ouvrière et technique			
Socio-éducative			
Personnels de direction			
Psychologues			
Sages-femmes			
TOTAL	50	63	61

Données en cours d'élaboration côté PNM pour les prochaines années.

d. Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non mé	Nombre fait l'	Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature		
Personnel médical	2022	2023	2024	
Hospitaliers universitaires titulaires	0	3	6	
Praticiens hospitaliers titulaires	0	0	0	
Assistants	0	3	6	
Hospitaliers universitaires non titulaires	0	0	0	
Attachés	0	0		
Praticiens associés	0		0	
	0	0	0	
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut) Personnel non médical	0	0	0	
Soins	0	0	0	
Rééducation	0	0	0	
Médico-technique	0	0	0	
Administrative	0	0	0	
Ouvrière et technique	0	0	0	
Socio-éducative	0	0	0	
Personnels de direction	0	0	0	
Psychologues	0	0	0	
Sages-femmes	0	0	0	
TOTAL	0	3	6	

B. Avancement de grade et promotion interne

a. Nombre de fonctionnaires ayant connu dans l'année une réussite à un concours ou examen professionnel

Données en cours d'élaboration pour les prochaines années.

C. Départs

=> Ce qu'il faut retenir :

PERSONNEL NON MEDICAL

Le nombre d'agents ayant quitté l'établissement diminue. En effet, **907 agents** ont quitté le CHU en 2024 contre 1 051 en 2023 (soit une diminution de 13.70 %).

a. Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions au cours de l'année selon le motif de départ

Motif	NB agents ayant quitté leurs fonctions		
	2022	2023	2024
retraite	237	210	160
décès	6	6	6
démission	363	301	315
abandon de poste	3	5	4
départ volontaire	307	292	257
révocation	1		0
licenciement	5	5	5
concours ou recrutement sortant			
fin de détachement			
inaptitude définitive	1	3	
fin de contrat	354	345	303
détachement	27	24	26
affectation dans une autre administration	68	54	42
mise à disposition			
congés pour événements familiaux supérieurs à six mois	2	5	3
autres causes de radiation		1	
TOTAL	1 374	1 251	1 121

Statut d'emploi ou filière	NB agents ayant quitté leurs fonctions		
	2022	2023	2024
Personnel médical	212	200	214
Hospitaliers universitaires titulaires	5	8	6
Praticiens hospitaliers titulaires	57	54	62
Assistants	48	29	28
Hospitaliers universitaires non titulaires	41	32	29
Attachés	29	23	22
Praticiens associés	0	1	4
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	32	53	63
Personnel non médical	1 162	1 051	907
Soins	698	651	522
Rééducation	32	25	29
Médico-technique	55	36	33
Administrative	141	97	97
Ouvrière et technique	192	180	167
Socio-éducative	14	14	16
Personnels de direction	5	6	3
Psychologues	9	26	27
Sages-femmes	16	16	13
TOTAL	1 374	1 251	1 121

Catégorie hiérarchique	NB ag	NB agents ayant quitté leurs fonctions			
	2022	2	2023	2024	
A	7	' 50	688	651	
В		32	290	250	
С		92	273	220	
TOTAL	13	74	1 251	1 121	

Âge ou tranche d'âge	NB agents ayant quitté leurs fonctions			
	2022	2023	2024	
- 25 ans	150	175	140	
25-40 ans	646	554	541	
41-55 ans	257	219	206	
+ 55 ans	321	303	234	
TOTAL	1 374	1 251	1 121	

Sexe	NB agents ayant quitté leurs fonctions			
	2022	2023	2024	
Н	401	380	283	
F	973	871	838	
TOTAL	1 374	1 251	1 121	

b. Nombre de demandes de ruptures conventionnelles

Statut d'emploi ou filière	NB agents ayant quitté leurs fonctions		
	2022	2023	2024
Personnel médical	1	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires			
Praticiens hospitaliers titulaires			
Assistants			
Hospitaliers universitaires non titulaires			
Attachés	1		
Praticiens associés			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)			
Personnel non médical	19	13	11
Soins	9	9	9
Rééducation	2		
Médico-technique	1		
Administrative	2		1
Ouvrière et technique	4	4	
Socio-éducative			
Personnels de direction			
Psychologues	1		1
Sages-femmes			
TOTAL	20	13	11

Catégorie hiérarchique	NB agents ayant quitté leurs fonctions			
	2022	2023	2024	
A	11	4	6	
В	4	6	4	
С	5	3	1	
TOTAL	20	13	11	

Sens de la décision	NB agen	NB agents ayant quitté leurs					
	2022	2023	2024				
Refus		9	10				
Accord	4	4	1				
TOTAL	4	13	11				

Tranche d'âge	NB agents ayant quitté leurs				
	2022	2023	2024		
- 25 ans			1		
25-40 ans	11	3	5		
41-55 ans	6	8	5		
+ 55 ans	3	2	0		
TOTAL	20	13	11		

Sexe	NB age	NB agents ayant quitté leurs fonctions				
	2022	2023	2024			
Н		8 2	3			
F	1	.2 11	8			
TOTAL	2	0 13	11			

LA FORMATION

Données non disponibles pour l'année 2022 et données non consolidées pour l'année 2023 côté PNM.

a. Nombre d'agents formés

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière		Dont							
(personnel non médical)	Nombre d'agents formés	Ayant suivi au moins une formation statutaire	Ayant suivi au moins une formation professionnelle continue	Ayant suivi au moins une formation professionnelle via une formation à distance	Ayant suivi au moins une formation professionnelle continue via l'utilisation du CPF	Ayant obtenu un diplôme via la VAE			
Personnel médical	741	0	741	0	0	0			
Hospitaliers universitaires titulaires	103		103						
Praticiens hospitaliers titulaires	320		320						
Assistants	88		88						
Hospitaliers universitaires non titulaires	86		86						
Attachés	44		44						
Praticiens associés	9		9						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	91		91						
Personnel non médical	0	0	0	0	0	0			
Soins									
Rééducation									
Médico-technique									
Administrative									
Ouvrière et technique									
Socio-éducative									
Personnels de direction									
Psychologues									
Sages-femmes	,					,			
TOTAL	741	0	741	0	0	0			
Н	294		294						
F	447		447						
TOTAL	741	0	741	0	0	0			

2023

2023						
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière				Dont		
(personnel non médical)	Nombre d'agents formés	Ayant suivi au moins une formation statutaire	Ayant suivi au moins une formation professionnelle continue	Ayant suivi au moins une formation professionnelle via une formation à distance	Ayant suivi au moins une formation professionnelle continue via l'utilisation du CPF	Ayant obtenu un diplôme via la VAE
Personnel médical	819	0	819	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	107		107			
Praticiens hospitaliers titulaires	401		401			
Assistants	73		73			
Hospitaliers universitaires non titulaires	84		84			
Attachés	26		26			
Praticiens associés	14		14			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	114		114			
Personnel non médical	8 429	11	8 418	253	119	9
Soins	5 448	8	5 440	180	95	1
Rééducation						
Médico-technique	617	0	617	20	2	0
Administrative	871		871	8	6	0
Ouvrière et technique	932	3	929	33	14	8
Socio-éducative	457	0	457	12	2	0
Personnels de direction	104		104			
Psychologues						
Sages-femmes						
TOTAL	9 248	11	9 237	253	119	9
Н	2 589	4	2 585	37	24	1
F	6 659	7	6 652	216	95	8
TOTAL	9 248	11	9 237	253	119	9

Données en cours de consolidation pourl'année 2024, elles seront transmises ultérieurement.

b. Nombre de jours de formation

2022

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personn					Dont			
	Nombre de jours de formation	Formation statutaire	Formation continue	Préparation aux concours et examens	Réalisation de bilans de compétences	Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Congé de formation professionnelle	Période de professionna lisation
Personnel médical	1847	0	1 847	0	0	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	258		258					
Praticiens hospitaliers titulaires	802		802					
Assistants	205		205					
Hospitaliers universitaires non titulaires	230		230					
Attachés	97		97					
Praticiens associés	24		24					
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	231		231					
Personnel non médical	0	0	0	0	0	0	0	0
Soins								
Rééducation								
Médico-technique								
Administrative								
Ouvrière et technique								
Socio-éducative								
Personnels de direction								
Psychologues								
Sages-femmes								
TOTAL	1 847	0	1 847	0	0	0	0	0
Н	715		715					
F	1 132		1 132					
TOTAL	1 847	0	1847	0	0	0	0	0

2023									
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non méd					Dont				
	Nombre de jours de formation	Formation statutaire	Formation continue	Préparation aux concours et examens	Réalisation de bilans de compétences	Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Congé de formation professionnel le	Période de professionna lisation	
Personnel médical	7 352	0	7 352	0	0	0	0	0	
Hospitaliers universitaires titulaires	502		502						
Praticiens hospitaliers titulaires	4 176		4 176						
Assistants	693		693						
Hospitaliers universitaires non titulaires	670		670						
Attachés	411		411						
Praticiens associés	39		39						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	861		861						
Personnel non médical	66 533	17 664	43 589	411	58	15	4 826	4	
Soins	50 331	12 846	33 906	282	28	5	3 261	3	
Rééducation									
Médico-technique	2 170	0	1 843	10	7	0	310	0	
Administrative	3 144	0	2 818	110	13	0	237	0	
Ouvrière et technique	9 314	4818	3 732	1	3	10	750	0	
Socio-éducative	1 574	0	1 290	8	7	0	268	1	
Personnels de direction									
Psychologues									
Sages-femmes									
TOTAL	73 885	17 664	50 941	411	58	15	4 826	4	
Н	21 310	6 424	13 284	44	7	6	1 561	0	
F	52 576	11 240	37 657	368	52	9	3 265	4	
TOTAL	73 886	17 664	50 941	412	59	15	4 826	4	

2024

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)		Dont						
	Nombre de jours de formation	Formation statutaire	Formation continue	Préparation aux concours et examens	Réalisation de bilans de compétences	Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Congé de formation professionnel le	Période de professionna lisation
Personnel médical	3 608	0	3 608	0	0	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	536		536					
Praticiens hospitaliers titulaires	1 499		1 499					
Assistants	370		370					
Hospitaliers universitaires non titulaires	553		553					
Attachés	59		59					
Praticiens associés	82		82					
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	509		509					
Personnel non médical	65 984	15 181	46 134	326	65	17	4 251	10
Soins			37 160	290	33	4	2 514	7
Rééducation								
Médico-technique			1 867	26	5		638	
Administrative			2 728		10	2	265	3
Ouvrière et technique			3 356	4	14	11	443	
Socio-éducative			1 023	6	3		392	
Personnels de direction								
Psychologues								
Sages-femmes								
TOTAL	69 592	15 181	49 742	326	65	17	4 251	10
Н	16 819		11 561	62	10	7	1 384	
F	52 773		38 181	264	55	11	2 867	
TOTAL	69 592	15 181	49 742	326	65	17	4 251	10

c. Nombre de stagiaires en formation

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personn					Dont			
	Nombre de stagiaires en formation	Formation statutaire	Formation continue	Préparation aux concours et examens	Réalisation de bilans de compétences	Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Congé de formation professionnelle	Période de professionna lisation
Personnel médical	741	0	741	0	0	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	103		103					
Praticiens hospitaliers titulaires	320		320					
Assistants	88		88					
Hospitaliers universitaires non titulaires	86		86					
Attachés	44		44					
Praticiens associés	9		9					
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	91		91					
Personnel non médical	0	0	0	0	0	0	0	0
Soins								
Rééducation								
Médico-technique								
Administrative								
Ouvrière et technique								
Socio-éducative								
Personnels de direction								
Psychologues								
Sages-femmes								
TOTAL	741	0	741	0	0	0	0	0
Н	294		294					
F	447		447					
TOTAL	741	0	741	0	0	0	0	0,

2023

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non méd	li .				Dont			
	Nombre de stagiaires en formation	Formation statutaire	Formation continue	Préparation aux concours et examens	Réalisation de bilans de compétences	Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Congé de formation professionnel le	Période de professionna lisation
Personnel médical	819	0	819	0	0	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	107		107					
Praticiens hospitaliers titulaires	401		401					
Assistants	73		73					
Hospitaliers universitaires non titulaires	84		84					
Attachés	26		26					
Praticiens associés	14		14					
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	114		114					
Personnel non médical	8 867	11	8 684	75	20	11	63	2
Soins	5 418	8	5 308	46	11	3	41	1
Rééducation								
Médico-technique	675	0	668	1	2	0	4	0
Administrative	1 035	0	1 002	26	4	0	3	0
Ouvrière et technique	1 318	3	1 294	1	1	8	10	0
Socio-éducative	421	0	412	1	2	0	5	1
Personnels de direction								
Psychologues								
Sages-femmes								
TOTAL	9 686	11	9 503	75	20	11	63	2
Н	2 351	4	2 311	14	2	3	17	0
F	7 334	7	7 192	61	18	8	46	2
TOTAL	9 685	11	9 503	75	20	11	63	2

2024								
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)					Dont			
	Nombre de stagiaires en formation	Formation statutaire	Formation continue	Préparation aux concours et examens	Réalisation de bilans de compétences	Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Congé de formation professionnel le	Période de professionna lisation
Personnel médical	1 208	0	1 208	0	0	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	207		207					
Praticiens hospitaliers titulaires	517		517					
Assistants	112		112					
Hospitaliers universitaires non titulaires	167		167					
Attachés	21		21					
Praticiens associés	22		22					
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	162		162					
Personnel non médical	12 995	7 892	4 965	45	21	14	52	6
Soins	8 341	5 005	3 248	39	11	3	30	5
Rééducation	0					0		
Médico-technique	913	558	343	4	2	0	6	
Administrative	1 594	1 023	563		3	1	3	1
Ouvrière et technique	1 706	1 052	633	1	4	10	6	
Socio-éducative	441	254	178	1	1	0	7	
Personnels de direction	0							
Psychologues	0							
Sages-femmes	0							
TOTAL	14 203	7 892	6 173	45	21	14	52	6
Н	3 342	1 751	1 556	10	3	5	15	2
F	10 861	6 141	4 617	35	18	9	37	4
TOTAL	14 203	7 892	6 173	45	21	14	52	6

d. Nombre de demandes de congés formation

Décision prise	Nombre de demandes de congés formation						
	2022	2023	2024				
Accord	741	850	1 232				
Refus	11	11	33				
TOTAL	752	861	1 265				
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personn	n Nombre de demandes de congés formation						
	2022	2023	2024				
Personnel médical	752	824	1 226				
Hospitaliers universitaires titulaires	103	109	209				
Praticiens hospitaliers titulaires	325	401	523				
Assistants	92	74	115				
Hospitaliers universitaires non titulaires	86	86	174				
Attachés	44	26	21				
Praticiens associés	9	14	22				
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	93	114	162				
Personnel non médical	0	37	39				
Soins		21	22				
Rééducation							
Médico-technique		2	3				
Administrative		4	2				
Ouvrière et technique		8	6				
Socio-éducative		2	6				
Personnels de direction							
Psychologues							
Sages-femmes							
TOTAL	752	861	1 265				
Sexe	Nombre de demandes de congés formation						
Н	302	324	502				
F	450	537	763				
TOTAL	752	861	1 265				

LES REMUNERATIONS

=> Ce qu'il faut retenir :

PERSONNEL NON MEDICAL

Le montant de la masse salariale pour le personnel non médical en 2024 s'élève à **541,87 millions d'euros**, soit une augmentation significative par rapport à 2023 de 3.37 %.

a. Masse salariale en euros

Ensemble des dépenses de rémunération et charges sociales	Masse salariale en euros*					
	2022	2023	2024			
Personnel médical	188 008 286	200 440 608	212 033 158			
Personnel non médical	501 902 778	524 197 155	541 874 325			
TOTAL	689 911 064	724 637 763	753 907 483			
(*) arrondi à l'euro						

b. Nombre d'agents bénéficiant de la GIPA

Filière (personnels non médicaux)	Nombre d'agents bénéficiant de la GIPA				
	2022	2023	2024		
Soins	135	189			
Rééducation	11	9			
Médico-technique	65	35			
Administrative	160	207	1		
Ouvrière et technique	178	184			
Socio-éducative	10	16			
Personnels de direction	1	4			
Psychologues	8	6			
Sages-femmes					
TOTAL	568	650	1		

Catégorie hiérarchique	Nombre d'	Nombre d'agents bénéficiant de la GIPA			
	2022	2023	2024		
Α	131	180			
В	122	314	1		
С	315	156			
TOTAL	568	650	1		

Sexe	Nombre d'agents bénéficiant de la GIPA				
	2022	2023	2024		
Н	178	174			
F	390	476	1		
TOTAL	568	650	1		

Le fichier 2024 comporte une seule régularisation d'agent, il n'y a pas eu de versement pour cette anné

c. Total des rémunérations annuelles brutes versées sur emploi permanent

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Total des rémunérations annuelles brutes	dont pour les	fonctionnaires :	dont pour les praticiens hospitaliers :	Total des rémunérations annuelles brutes	dont pour les f	onctionnaires :	dont pour les praticiens hospitaliers :	Total des rémunérations annuelles brutes	dont pour les f	onctionnaires :	dont pour les praticiens hospitaliers :
Agents sur emploi perman	versées en euros *	Primes et	dont heures	Primes et	versées en euros *	Primes et	dont heures	Primes et	versées en euros *	Primes et	dont heures	Primes et
rigento sur empter perman		indemnités	supplémentaires	indemnités		indemnités	supplémentaires	indemnités		indemnités	supplémentaires	indemnités
		202	2			2023				2024		
Personnel médical	75 673 100	0	0	13 593 650	77 259 480	0	0	14 732 197	85 403 891	0	0	15 643 234
Hospitaliers universitaire	12 669 090				13 205 946				13 691 195			
Praticiens hospitaliers tit	49 667 160			13 593 650	52 765 112			14 732 197	56 127 237			15 643 234
Assistants	2 817 216				2 290 446				3 160 897			
Hospitaliers universitaire	675 688				594 407				1 186 659			
Attachés	3 253 728				683 372				2 293 600			
Praticiens associés	43 344				37 883				564 584			
Autres salariés (y compri	6 546 874				7 682 314				8 379 720			
Personnel non médical	314 905 027	96 041 453	8 997 522		330 144 744	100 954 913	4 827 495		341 937 311	104 041 882	4 473 806	
Soins	196 605 089	63 029 554	7 673 054		203 598 829	65 033 411	3 871 401		211 833 186	67 971 049	3 613 379	
Rééducation	7 198 809	1 670 869	142 104		8 029 731	1 881 651	103 355		8 342 037	1 913 147	103 668	
Médico-technique	23 765 562	6 239 957	412 452		24 883 467	6 501 118	413 266		26 053 010	6 821 434	449 204	
Administrative	29 659 530	7 470 260	202 981		31 745 105	8 397 029	98 998		31 575 467	7 988 057	77 418	
Ouvrière et technique	42 037 477	12 927 007	360 558		45 795 404	14 376 839	249 187		47 427 553	14 444 413	177 182	
Socio-éducative	3 631 519	848 651	192		3 843 711	904 929	153		3 868 961	857 799		
Personnels de direction	2 666 164	1 324 752			2 465 270	1 202 725			2 718 998	1 327 613		
Psychologues	4 446 354	969 773	22 466		4 828 135	1 112 547	8 294		5 040 088	1 131 935	5 651	
Sages-femmes	4 894 522	1 560 631	183 716		4 955 091	1 544 665	82 841		5 078 012	1 586 435	47 303	
TOTAL	390 578 127	96 041 453	8 997 522	13 593 650	407 404 224	100 954 913	4 827 495	14 732 197	427 341 201	104 041 882	4 473 806	15 643 234

d. Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés sur emploi permanent

=> Ce qu'il faut retenir :

PERSONNEL NON MEDICAL

Les effectifs non médicaux sur emploi permanent du CHU de Montpellier ont progressé de **120 ETP rémunérés supplémentaires** par rapport à l'année dernière, soit une augmentation de 1.42 %.

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière Agents sur emploi permanent	Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés				
	2022	2023	2024		
Personnel médical	763,30	727,24	818,29		
Hospitaliers universitaires titulaires	93,80	94,44	95,27		
Praticiens hospitaliers titulaires	476,33	491,82	515,53		
Assistants	42,22	34,05	42,48		
Hospitaliers universitaires non titulaires	6,11	4,86	9,45		
Attachés	55,41	9,41	32,98		
Praticiens associés	1,03	0,99	12,06		
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut	88,39	91,67	110,53		
Personnel non médical	8340,28	8443,47	8563,52		
Soins	5065,26	5078,30	5146,92		
Rééducation	189,11	204,60	209,05		
Médico-technique	602,30	609,79	622,16		
Administrative	956,97	978,06	972,95		
Ouvrière et technique	1183,35	1228,96	1259,36		
Socio-éducative	102,96	104,18	105,09		
Personnels de direction	26,73	23,72	25,98		
Psychologues	118,58	123,06	128,36		
Sages-femmes	95,03	92,80	93,67		
TOTAL	9103,58	9170,71	9381,82		

e. Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires sur emploi non permanent

Agents des autres catégories et statuts (non permanents)	Total des rémunérations annuelles brutes versées en euros *	dont heures supplémentaires	Total des rémunérations annuelles brutes versées en euros *	dont heures supplémentaires	Total des rémunérations annuelles brutes versées en euros *	dont heures supplémentaires
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière	20	22	20	23	20	24
Personnel médical	56 069 297	390 667	62 820 876	384 161	61 446 099	251 014
Hospitaliers universitaires titulaires	90 252		116 247	0	71 463	
Praticiens hospitaliers titulaires	145 176		338 236	3 038	253 978	1 013
Assistants	5 596 487	250 161	4 907 338	148 009	3 998 569	112 256
Hospitaliers universitaires non titulaires	5 879 752	25 743	5 971 522	11 570	5 854 512	18 062
Attachés	789 859	20 568	2 989 065	77 320	788 882	21 269
Praticiens associés	6 683		372 146	0	452 717	
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	43 561 089	94 195	48 126 322	144 223	50 025 977	98 414
Personnel non médical	12 479 443	298 280	12 142 314	74 572	11 781 077	34 667
Soins	3 639 014	240 379	2 404 019	49 981	1 660 298	26 732
Rééducation	284 269	85	130 729	73	94 486	
Médico-technique	600 949	40 650	587 480	677	504 482	139
Administrative	1 642 695	10 263	1 437 581	1 591	1 452 655	496
Ouvrière et technique	5 387 545		6 605 480	11 888	7 213 474	3 804
Socio-éducative	127 122		74 132		118 709	
Personnels de direction						
Psychologues	698 356	2 794	672 680	3 352	491 091	
Sages-femmes	99 494	4 110	230 214	7 010	245 882	3 497
TOTAL	68 548 739	688 947	74 963 190	458 733	73 227 176	285 681

f. Nombre d'équivalent temps plein rémunérés sur emploi non permanent

=> Ce qu'il faut retenir :

PERSONNEL NON MEDICAL

Les effectifs non médicaux sur emploi non permanent du CHU de Montpellier ont **diminué de 16 ETP rémunérés** par rapport à l'année dernière, soit une baisse de 4 %.

Sexe Agents des autres catégories et statuts (non permanents)	Nombre équivalent temps-plein rémunérés					
	2022	2023	2024			
Н	989,81	1008,46	1006,74			
F	1620,40	1700,15	1747,97			
TOTAL	2 610,21	2 708,61	2 754,72			
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical) Agents des autres catégories et statuts (non	Nombre équivalent temps-plein rémunérés					
permanents)	2022	2023	2024			
Personnel médical	2 170,38	2 296,73	2 359,31			
Hospitaliers universitaires titulaires	0,67	0,84	0,50			
Praticiens hospitaliers titulaires	1,87	3,40	2,90			
Assistants	80,69	69,41	53,59			
Hospitaliers universitaires non titulaires	56,01	54,99	54,35			
Attachés	7,02	39,69	5,04			
Praticiens associés	0,16	8,07	8,13			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut	2023,96	2120,34	2234,79			
Personnel non médical	439,83	411,88	395,41			
Soins	124,72	79,53	55,45			
Rééducation	10,74	4,76	3,04			
Médico-technique	21,83	20,01	16,53			
Administrative	81,58	79,20	82,75			
Ouvrière et technique	169,81	196,04	210,05			
Socio-éducative	4,82	2,77	4,19			
Personnels de direction						
Psychologues	24,20	23,94	17,57			
Sages-femmes	2,14	5,61	5,83			
TOTAL	2 610,21	2 708,60	2 754,72			

LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

A. Risques professionnels

a. Nombre d'accidents de service, accidents de trajet, maladies professionnelles (ventilées par tableau), maladies hors tableau, affections psychiques, reconnus imputable au service

2022

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nombre d'accidents de service	Nombre d'accidents de trajet	Nombre de maladies professionnelle s	Nombre de maladies hors tableau	Nombre d'affections psychiques
Personnel médical	21	8	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	6	2			
Praticiens hospitaliers titulaires					
Assistants	2	2			
Hospitaliers universitaires non titulaires	2	1			
Attachés					
Praticiens associés					
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	11	3			
Personnel non médical	567	138	13	136	0
Soins	ND	ND	ND	ND	ND
Rééducation	ND	ND	ND	ND	ND
Médico-technique	ND	ND	ND	ND	ND
Administrative	ND	ND	ND	ND	ND
Ouvrière et technique	ND	ND	ND	ND	ND
Socio-éducative	ND	ND	ND	ND	ND
Personnels de direction	ND	ND	ND	ND	ND
Psychologues	ND	ND	ND	ND	ND
Sages-femmes	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL	588	146	13	136	0
Н	7	5			
F	14	3			
TOTAL	21	8	0	0	0

Ventilation non disponible pour l'année 2022.

2023

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nombre d'accidents de service	Nombre d'accidents de trajet	Nombre de maladies professionnelles	Nombre de maladies hors tableau	Nombre d'affections psychiques
Personnel médical	31	9	1	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	5				
Praticiens hospitaliers titulaires	4	2	1		
Assistants	1	2			
Hospitaliers universitaires non titulaires	4				
Attachés					
Praticiens associés					
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	17	5			
Personnel non médical	571	154	12	4	0
Soins	432	89	7	1	0
Rééducation	1	0	0	0	0
Médico-technique	13	11	1	2	0
Administrative	12	26	1	1	0
Ouvrière et technique	112	25	3	0	0
Socio-éducative	1	3	0	0	0
Personnels de direction	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0
TOTAL	602	163	13	4	0
Н	146	43	0	2	0
F	456	120	12	2	0
TOTAL	602	163	12	4	0

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel no	Nombre d'accidents de service	Nombre d'accidents de trajet	Nombre de maladies professionnelles	Nombre de maladies hors tableau	Nombre d'affections psychiques
Personnel médical	10	2	1	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires	2	0			
Praticiens hospitaliers titulaires	4	1	1		
Assistants	0	0			
Hospitaliers universitaires non titulaires	1	0			
Attachés	1	0			
Praticiens associés	0	0			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	2	1			
Personnel non médical	508	171	27	0	0
Soins	407	102	14	0	0
Rééducation	0	0	0	0	0
Médico-technique	12	12	2	0	0
Administrative	18	31	5	0	0
Ouvrière et technique	71	23	6	0	0
Socio-éducative	0	3	0	0	0
Personnels de direction	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0
TOTAL	518	173	28	0	0
Н	141	47	5	0	0
F	377	126	22	0	0
TOTAL	518	173	27	0	0

b. Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service

Accidents mortels* reconnus imputables au service	2022	2023	2024
Accidents de la route	0	0	0
Autres (accidents de trajet notamment)	0	0	0
TOTAL	0	0	0

B. Dispositifs de signalement

a. Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année

10tif de signalement	Nombre de saisines du dispositif de signalement		
	2022	2023	2024
Violences sexuelles	ND	3	7
Agissements sexistes	ND	3	
Harcèlement moral	ND	16	15
Harcèlement sexuel	ND	2	2
Atteintes volontaires à l'intégrité	ND	42	73
Diffamations	ND	0	
Outrages	ND	0	10
Menaces	ND	21	22
Injures	ND	34	41
Actes d'intimidation	ND	101	125
Autres	ND	72	95
OTAL	0	294	390

b. Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente

pe de suite données 12 mois après le signalement	Nombre de saisines du dispositi de signalement au cours de l'année N-1		
	2022	2023	2024
accueil	ND	294	390
accompagnement de la victime et orientation vers les professionnels compétents	ND	294	390
accompagnement de la victime pour dépôt de plainte	ND	ND	ND
mesures de mise à l'abri de la victime	ND	ND	ND
mise en place d'une enquête	ND	ND	ND
sanctions prises	ND	ND	ND
usage du droit de réponse ou de rectification	ND	ND	ND
signalement article 40 code de procédure pénale	ND	ND	ND
signalement plateforme PHAROS	ND	ND	ND
signalement auprès d'un hébergeur ou d'un fournisseur d'accès	ND	ND	ND
autres mesures	ND	ND	ND

c. Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement

ype de discrimination	Nombre d'ac	tes recensés a	ı cours de l'ann type d'		ositifs de signal	ement par
	Violence	Discriminatio n	Harcèlement moral	Harcèlement sexuel	Agissements sexistes	TOTAL
Origine	ND	ND	ND	ND	ND	
Sexe	ND	ND	ND	ND	ND	
Situation de famille	ND	ND	ND	ND	ND	
Grossesse	ND	ND	ND	ND	ND	
Apparence physique	ND	ND	ND	ND	ND	
Particulière vulnérabilité résultant de sa situation	ND	ND	ND	ND	ND	
Patronyme	ND	ND	ND	ND	ND	
Lieu de résidence ou de sa domiciliation bancaire	ND	ND	ND	ND	ND	
État de santé	ND	ND	ND	ND	ND	
Perte d'autonomie	ND	ND	ND	ND	ND	
Handicap	ND	ND	ND	ND	ND	
Caractéristiques génétiques	ND	ND	ND	ND	ND	
Mœurs	ND	ND	ND	ND	ND	
Orientation sexuelle	ND	ND	ND	ND	ND	
Identité de genre	ND	ND	ND	ND	ND	
Âge	ND	ND	ND	ND	ND	
Opinions politiques	ND	ND	ND	ND	ND	
Activités syndicales	ND	ND	ND	ND	ND	
Capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français	ND	ND	ND	ND	ND	
Appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou	ND	ND	ND	ND	ND	
OTAL	0	0	0	0	0	

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

d. Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensées au cours de l'année par les dispositifs de signalement

2024									
Sexe	Nombre de victimes recensées au cours de l'année par les dispositifs de signaleme								
	Violence	Discriminatio n	Harcèlement moral	Harcèlement sexuel	Agissements sexistes	TOTAL			
Н	ND	ND	ND	ND	ND	0			
F	ND	ND	ND	ND	ND	0			
TOTAL	0	0	0	0	0	0			

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

e. Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année

	2022	2023	2024
Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable* de l'employeur au cours de	0	0	0
l'année	U	U	U

C. Protection fonctionnelle

a. Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées d'une part, mise en œuvre d'autre part

	2022		20	23	2024	
Nombre de mesures de protection fonctionnelle	Н	F	Н	F	Н	F
Demandées	0	0	1	3	5	7
Liées à la mise en cause d'agents devant la juridiction pénal			1	3	5	7
Liées à la poursuite d'agents pour faute de service						
Mises en œuvre	0	0	1	3	5	7
Liées à la mise en cause d'agents devant la juridiction pénal			1	3	5	7
Liées à la poursuite d'agents pour faute de service						
TOTAL	0	0	1	3	5	7

D. Suicides

a. Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année

	2022	2023	2024
Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année	0	0	0

b. Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année

	2022	2023	2024
Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de	0	0	0

c. Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail

	2022	2023	2024
Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail	0	0	0

d. Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail

	2022	2023	2024
Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail	0	0	0

E. Acteurs de la prévention

a. Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre

	prévention	cteurs* de la en fonction écembre	prévention	cteurs* de la en fonction écembre	Nombre d'acteurs* de la prévention en fonction au 31 décembre		
Type d'acteur de la prévention	Nombre total	dont ayant pris leurs fonctions au cours de l'année	Nombre total	dont ayant pris leurs fonctions au cours de l'année	Nombre total	dont ayant pris leurs fonctions au cours de l'année	
	20)22	2023		2024		
Assistant de prévention	1	0	1	0	1	0	
Conseiller de prévention	2	1	2	0	2	0	
Inspecteur de la santé et de la sécurité au travail	0	0	0	0	0	0	
Médecin du travail	3	0	6	0	6	0	
Infirmier	6	0	8	0	8	0	
Secrétaire médicale	5	0	5	0	5	0	
Ergonome	1	0	1	0	1	(
Psychologue	1	0	2	1	2	0	
Autres personnels affectés à la prévention	10	0	10	1	10	1	
DTAL	29	1	35	2	35		

b. Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail

ype d'acteur de la prévention	Quotité de travail								
	< 50% et quotité indéterm inée	50%	60%	70%	80%	90%	100%	TOTAL	
Assistant de prévention	1							1	
Conseiller de prévention						1	1	2	
Inspecteur de la santé et de la sécurité au travail								0	
Médecin du travail	1		1				1	3	
Infirmier					1		5	6	
Secrétaire médicale					1		4	5	
Ergonome							1	1	
Psychologue					1			1	
Autres personnels affectés à la prévention	1				1		8	10	
OTAL	3	0	1	0	4	1	20	29	

Type d'acteur de la prévention				Quotité de tra	vail			
	< 50% et quotité indéterminée	50%	60%	70 %	80%	90%	100%	TOTAL
Assistant de prévention	1							1
Conseiller de prévention						1	1	2
Inspecteur de la santé et de la sécurité au travail								0
Médecin du travail	1				1		4	6
Infirmier	2				1		5	8
Secrétaire médicale					1		4	5
Ergonome							1	1
Psychologue					1		1	2
Autres personnels affectés à la prévention	1				1		8	10
TOTAL	5	0	0	0	5	1	24	35

2024									
Type d'acteur de la prévention	Quotité de travail								
	< 50% et quotité indéterminée	50%	60%	70%	80%	90%	100%	TOTAL	
Assistant de prévention	1							1	
Conseiller de prévention						1	1	2	
Inspecteur de la santé et de la sécurité au travail								0	
Médecin du travail					1		5	6	
Infirmier	2				1		5	8	
Secrétaire médicale					1		4	5	
Ergonome							1	1	
Psychologue					1		1	2	
Autres personnels affectés à la prévention	1				1		8	10	
TOTAL	4	0	0	0	5	1	25	35	

c. Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année

Acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année ayant	2022	2023	2024
reçu une lettre de cadrage ou de mission	1	1	1
suivi une formation initiale	0	1	0
TOTAL	1	2	1

d. Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au cours de l'année, par catégorie d'acteur

ype d'acteur de la prévention	p	Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue			
	2	022	2023	2024	
Assistant de prévention		1	1	1	
Conseiller de prévention		2	2	2	
Inspecteur de la santé et de la sécurité au travail		0	0	0	
Médecin du travail		1	1	2	
Infirmier		4	6	4	
Secrétaire médicale		5	2	2	
Ergonome		0	0	0	
Psychologue		0	0	1	
Autres personnels affectés à la prévention		7	8	6	
DTAL		20	20	18	

e. Une équipe de SST existe-t-il au sein de l'hôpital?

	2022	2023	2024
Une équipe de SST existe-t-il au sein de l'hôpital?	Oui	Oui	Oui

f. Nombre de recours à l'inspection du travail

	2022	2023	2024
Nombre de recours à l'inspection du travail	1	0	0

F. Instances de prévention

- 1. Les Formations Spécialisées (FS) en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- a. Nombre de Formations Spécialisées

Type de formations Spécialisées	2022	2023	2024
Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) sauf		1	1
formation spécialisée de site			1
Formation spécialisée de site des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux		0	0
TOTAL		1	1

b. Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée

	2022	2023	2024
Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spéciali		0	0

- 2. Les membres des Formations Spécialisées et leur formation
- a. Nombre de membres des FS par catégorie de FS, en distinguant titulaires et suppléants

Catégorie de formations	2022		2023			2024			
spécialisées	Titulaires	Suppléants	TOTAL	Titulaires	Suppléants	TOTAL	Titulaires	Suppléants	TOTAL
Sites de moins de 50 agents			0			0			0
Sites de 50 à 199 agents			0			0			0
Sites de 200 à 499 agents			0			0			0
Sites de 500 à 1999 agents			0			0			0
Sites de 2000 agents et plus			0	16	16	32	16	16	32
TOTAL	0	0	0	16	16	32	16	16	32

b. Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci

	2022	2023	2024
Nombre de membres ayant reçu une formation		2	4
	2022	2023	2024
Durée de la formation (en jours)		5	5

c. Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et de	2022	2023	2024
conditions de travail		2	2

3. Les réunions des Formations Spécialisées

a. Nombre de réunions de FS (hors groupes de travail) par type

Réunions de FS (hors groupes de travail) par type	2022	2023	2024
Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) sauf formation spécialisée de site		5	5
Formation spécialisée de site des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux		0	0
TOTAL	0	5	5

4. Les visites et les enquêtes des FS

a. Nombre de visites de sites effectuées

Type de FS	2022	2023	2024
Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) sauf formation spé		0	0
dont le rapport a été étudié en séance			
Formation spécialisée de site des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux			
dont le rapport a été étudié en séance			
TOTAL	0	0	0

5. Recours à un expert certifié

a. Nombre de demandes de recours à un expert certifié

pe de formation spécialisée	Nombre de demandes de recours à un expert certifié								
	Demandes de recours à l'initiative de l'administration	A STATE OF THE STA	Demandes de recours en cours de procédure	Demandes de recours refusées par l'administratio n	Demandes de recours à l'inspection du travail pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à l'expert certifié	TOTAL			
F3SCT sauf formation spécialisée de site	0	0	0	0	0				
dont le rapport a été étudié en séance									
Formation spécialisée de site des ESSMS publics									
dont le rapport a été étudié en séance									
OTAL	0	0	0	0	0				
023									
ype de formation spécialisée	Nombre de demandes de recours à un expert certifié								

2023								
Type de formation spécialisée	Nombre de de mandes de recours à un expert certifié							
	Demandes de recours à l'initiative de	Recours suite à une délibération de	Demandes de recours en cours de	Demandes de recours refusées par	Demandes de recours à l'inspection du travail pour désaccord sérieux et persistant	TOTAL		
F3SCT sauf formation spécialisée de site	0	1	0	0	0	1		
dont le rapport a été étudié en séance						0		
Formation spécialisée de site des ESSMS publics						0		
dont le rapport a été étudié en séance						0		
TOTAL	0	1	0	0	0	1		

Motif de signalement		Nombre de demandes de recours à un expert certifié						
	Demandes de recours à l'initiative de l'administration	Recours suite à une délibération de la FS	recours en cours de	Demandes de recours refusées par l'administration	Demandes de recours à l'inspection du travail pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à l'expert certifié	TOTAL		
Violences sexuelles						0		
Agissements sexistes						0		
Harcèlement moral		1				1		
Harcèlement sexuel						0		
Atteintes volontaires à l'intégrité						0		
Diffamations						0		
Outrages						0		
Menaces						0		
Injures						0		
Actes d'intimidation						0		
Autres						0		
TOTAL	0	1	0	0	0	1		

Type de formation spécialisée		No	ombre de demand	les de recours à ı	ın expert certifié	
	Demandes de recours à l'initiative de	Recours suite à une délibération de	recours en	Demandes de recours refusées par	Demandes de recours à l'inspection du travail pour désaccord sérieux et persistant	TOTAL
F3SCT sauf formation spécialisée de site	0	0	0	0	0	0
dont le rapport a été étudié en séance						0
Formation spécialisée de site des ESSMS publics						0
dont le rapport a été étudié en séance						0
TOTAL	0	0	0	0	0	

6. Signalement d'un danger grave et imminent et droit de retrait

a. Nombre de signalements d'un danger grave et imminent

Signalements d'un danger grave et imminent	2022	2023	2024
Total signalements d'un danger grave et imminent	0	1	0
dont ayant fait l'objet d'une saisine de l'inspection du travail	0	0	0
dont ayant fait l'objet d'une inscription au registre	0	1	0

b. Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées au cours de l'année

Motif de retrait	2022	2023	2024
Motif raisonnable de penser et exposé à un danger grave et imminent l	0	0	0
Constat une défectuosité dans les systèmes de protection.	0	0	0
TOTAL	0	0	0

7. Documents reçus, consultations, études et avis

a. Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus

	2022	2023	2024	
Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus	0	0	0	1

b. Nombre des signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus

	2022	2023	2024
Nombre des signalements de refus par l'administration d'aménageme	ND	ND	ND

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

c. Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail

	2022	2023	2024
Nombre de consultation des FS sur mesures générales prises	6	8	9

d. Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail

Programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de trava	2022	2023	2024
Programmes annuels de prévention	11	11	16
dont reçus par la FS	11	11	16
dont étudiés par la FS	11	11	16
dont ayant fait l'objet d'un avis de la FS			

e. Nombre de DUERP

Documents uniques d'évalution des risques professionnels (DUER	2022	2023	2024
reçus par la FS	10	10	15
étudiés par la FS	10	10	15

f. Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail

ménagements de poste proposés par le médecin du travail	2022	2023	2024
Aménagements	ND	ND	ND
dont acceptés et mis en oeuvre par l'administration	ND	ND	ND
dont acceptés et non encore mis en oeuvre par l'administration	ND	ND	NE
dont non encore acceptés	ND	ND	NE
dont refusés et signalés aux formations spécialisées santé, sécurité et conditions de trav	ND	ND	ND
dont pour lesquels l'information non disponible	ND	ND	ND

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

G. Commissions médicales

a. Nombre d'agents

\mathbf{a}	^	^	
Z	u	Z	4

Sexe	Nombre d'agents								
	s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement au cours de l'année	ayant accepté une période de préparation au reclassement au cours de l'année	ayant refusé une période de préparation au reclassement au cours de l'année	effectivement reclassés au cours de l'année suite à une période de préparation au reclassement					
Н	0	0	0	0					
F	0	0	0	0					
TOTAL	0	0	0	0					

20	23
----	----

Sexe		Nombre	d'agents	
	s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement au cours de l'année	ayant accepté une période de préparation au reclassement au cours de l'année	ayant refusé une période de préparation au reclassement au cours de l'année	effectivement reclassés au cours de l'année suite à une période de préparation au reclassement
Н	0	0	0	0
F	2	2	0	2
TOTAL	2	2	0	2

Sexe		Nombre d'agents							
	s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement au cours de l'année	ayant accepté une période de préparation au reclassement au cours de l'année	ayant refusé une période de préparation au reclassement au cours de l'année	effectivement reclassés au cours de l'année suite à une période de préparation au					
Н	2	0	0	0					
F	6	2	0	8					
TOTAL	8	2	0	8					

2024

Sexe		Nombre d'agents					
	ayant demandé à	ayant demandé à	effectivement	effectivement			
	être reclassés au	être reclassés au	reclassés au cours	reclassés au cours			
	cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie	cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur	de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie	de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur			
Н	ND	ND	ND	ND			
F	ND	ND	ND	ND			
TOTAL	0	0	0	0			

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

2024

Sexe		Nombre d'agents	
	considérés définitivement	bénéficiant	dont le cas a été soumis
	inaptes à leur emploi au	d'aménagement d'horaire	pour avis aux instances
	cours de l'année par le	ou d'aménagement de	médicales au cours de
	comité médical ou la	poste de travail	l'année (comité médical ou
	commission de réforme		commission de réforme
Н	8	9	36
F	31	44	218
TOTAL	39	53	254

Indicateur non disponible pour 2022 et 2023. Indicateur en cours de précision sur les aménagements d'horaires et de postes de travail. Le tableau répertorie les situations connues de la DRHF uniquement.

b. Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique recensés sur l'année

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (p	2022	2023	2024
Personnel médical	2	3	4
Hospitaliers universitaires titulaires			1
Praticiens hospitaliers titulaires	2	3	2
Assistants			
Hospitaliers universitaires non titulaires			1
Attachés			
Praticiens associés			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un			
Personnel non médical	0	220	554
Soins		145	367
Rééducation			
Médico-technique		14	22
Administrative		31	86
Ouvrière et technique		26	74
Socio-éducative		4	5
Personnels de direction		0	
Psychologues			
Sages-femmes			
TOTAL	2	223	558

Sexe	2022	2023	2024
Н	1	34	90
F	1	189	468
TOTAL	2	223	558

Données non disponibles côté PNM pour 2022.

c. Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année

Le PM ne comptabilise aucun licenciement pour inaptitude physique au cours des trois dernières années.

Données en cours d'élaboration pour les prochaines années côté PNM.

H. Actions de prévention

1. Inspection

a. Nombre et motifs des recours à l'inspection du travail (risque grave ou désaccord sérieux et persistant) initiés au cours de l'année

	2022			2023			2024		
Recours à l'inspection du travail	Nombre de	dont initiés au	dont initiés au	Nombre de	dont initiés	dont initiés	Nombre	dont initiés	dont initiés
	recours	cours de	cours de	recours	au cours	au cours	de recours	au cours de	au cours de
		l'année par la	l'année par le		de l'année	de l'année		l'année par	l'année par
		FS	chef de		par la FS	par le chef		la FS	le chef de
			service			de service			service
Risque grave	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Désaccord sérieux et persistant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0

b. Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite à un désaccord avec le chef de service

Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite à un	2022	2023	2024
désaccord avec le chef de service	0	0	0

2. Formation SST

a. Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme, etc.) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31 décembre

	2022	2023	2024
Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS,	2 791	13 060	9 089
ergonomie, risque incendie, secourisme, etc.) au cours de l'année	2731	13 000	3 003

b. Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?

Des formations SST ont-elles été	2022	2023	2024
organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?	Non	Non	Non

3. DUERP

a. Nombre de services et nombre d'agents concernés

	20	22	2023		2024	
DUERP	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés
ayant un DUERP	22	1 646	34	1 974	47	2 124
dont ayant un DUERP						
dont intégrant un vole	0		0		1	
n'ayant pas de DUERP						

b. Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris concernant les risques psychosociaux

Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année	2022	2023	2024
précédente, y compris concernant les risques psycho-sociaux	95,00%	100,00%	100,00%

c. Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année

Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles	2022	2023	2024
établis au cours de l'année	ND	ND	ND

4. Actions de prévention

a. Nombre de services et nombre d'agents concernés

	20	22	20	23	202	24
	Nombre de services concernés	d'agents	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés
ayant réalisé au cours de l'année (ou étant couverts au 31 décembre par) une démarche de prévention des TMS	79	ND	93	ND	96	ND

Les indicateurs non disponibles sont en cours d'élaboration pour les prochaines années.

	20)22	20	23	20	24
Prévention des risques psychosociaux (RPS)	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés	Nombre de services concernés	Nombre d'agents concernés
ayant mis en place une démarche de prévention des RPS au cours de l'année, dont :						
acceptées et mises en oeuvre par l'administration,	15	422	18	328	9	392
acceptées et non encore mis en oeuvre par l'administration,						
non encore acceptées,						
refusées par l'administration,						
pour lesquelles l'information n'est pas disponible.						

5. Usure

a. Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés

2022	2023	2024
ND	ND	ND

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

6. Risques psycho-sociaux

a. Nombre de signalements au cours de l'année

	2022	2023	2024
Risques psychosociaux	36	44	59

I. Médecine de prévention

a. Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre

Médecins du travail	2022	2023	2024
médecins en ETP	3,30	5,20	5,80
médecins en ETPT			
médecins exerçant un tiers temps en effectif physiqu	4	5	6
agents couverts en effectif physique	11 936	12 179	12 238

b. Suivi médical

	2022		2023		2024	
Suivi médical *	Nombre d'agents théoriqueme nt concernés en effectif	Nombre d'agents ayant bénéficié d'une visite	Nombre d'agents théoriqueme nt concernés en effectif		Nombre d'agents théoriqueme nt concernés en effectif	Nombre d'agents ayant bénéficié d'une visite
	physique	u une visite	physique	u une visite	physique	u une visite
Nombre de surveillances médicales renforcées	ND	312	ND	1073	ND	1412
Nombre de visites d'information et de prévention	ND	ND	ND	282	ND	300
Nombre de visites à la demande de l'agent	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Nombre de visites à la demande de l'administration	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Les indicateurs non disponibles sont en cours d'élaboration pour les prochaines années.

c. Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année

Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un	2022	2023	2024
membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année	ND	ND	ND

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

d. Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme au cours de l'année

Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux	2022	2023	2024
commissions de réforme au cours de l'année	ND	ND	ND

Indicateur non disponible. En cours d'élaboration pour les prochaines années.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

A. Organisation et cycles de travail

a. Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre

Données en cours de consolidation, elles seront transmises ultérieurement.

b. Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (per					
	Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année				
	2022	2023	2024		
Personnel médical	33 603	34 985	34 616		
Hospitaliers universitaires titulaires	427	445	492		
Praticiens hospitaliers titulaires	4 917	5 600	6 196		
Assistants	1 934	1 076	1 164		
Hospitaliers universitaires non titulaires	1 348	1 241	1 295		
Attachés	84	83	74		
Praticiens associés	239	204	141		
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un sta	24 655	26 337	25 255		
Personnel non médical	200 047	167 048	173 639		
Soins	169 807	144 681	148 415		
Rééducation					
Médico-technique	3 550	3 483	3 161		
Administrative	6 616	3 977	5 355		
Ouvrière et technique	14 980	11 358	12 896		
Socio-éducative					
Personnels de direction					
Psychologues	353	187	299		
Sages-femmes	4 741	3 362	3 513		
TOTAL	233 650	202 033	208 255		

Sexe	Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année				
	2022 2023		2024		
Н	16 139	53 187	53 939		
F	17 464	148 846	154 317		
TOTAL	33 603	202 033	208 255		

B. Astreintes et interventions

a. Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes)

Au 31 décembre	Nombre d'agents en fonction soumis à des astreintes		Nombre d'agents en fonction soumis à des astreintes	Nombre d'agents ayant bénéficié de paiements d'indemnités	Nombre d'agents en fonction soumis à des astreintes	
	2	2022 2023				d'astreinte 2024
Personnel médical	888	888	874	874	904	904
Personnel non médical	629	629	649	649	679	679
TOTAL	1 517	1 517	1 523	1 523	1 583	1 583

C. Télétravail et travail à distance

a. Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail

Données en cours d'élaboration pour l'année 2022.

2023

Nombre de jours de télétravail par semaine	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs						
	Tous motifs indiférrenciés	santé, d'âge et ou demandé	dont en période de circonstances exceptionnelles	dont dans le cadre du décret de mise en oeuvre du télétravail			
1	2 139	24	0	1 201			
2	220	8	0	212			
3	42	4	0	38			
4	0	0	0	0			
5	0	0	0	0			
TOTAL	2 401	36	0	1 451			

2024

Nombre de jours de télétravail par sem	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs						
	Tous motifs indiférrenciés	dont pour raison de santé, d'âge et ou demandé par le médecin du travail	dont en période de circonstances exceptionnelles	dont dans le cadre du décret de mise en oeuvre du télétravail			
1	1 668	0	0	1 668			
2	222	10	0	212			
3	47	10	0	37			
4	4	4	0	0			
5	19	19	0	0			
TOTAL	1 960	43	0	1917			

En réalité, le nombre d'agents exerçant effectivement en télétravail ne diminue pas. La différence s'explique par un changement de méthode de recensement : auparavant, nous comptabilisions tous les agents habilités à télétravailler, même s'ils n'en faisaient pas usage. Désormais, seuls les agents ayant réellement télétravaillé sont pris en compte.

D. Heures supplémentaires ou temps de travail additionnel

a. Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel au cours de l'année

2022

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel no		Nombre d'agents en fonction au 31 décembre							
	ayant effectué des heures supplémentaire s ou du temps de travail additionnel	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s rémunérées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s récupérées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s écrêtées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s annualisées				
Personnel médical	353	332	8	13	0				
Hospitaliers universitaires titulaires	7	7							
Praticiens hospitaliers titulaires	192	178	6	8					
Assistants	70	68	1	1					
Hospitaliers universitaires non titulaires	7	7							
Attachés	10	10							
Praticiens associés	0	0							
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	67	62	1	4					
Personnel non médical	4 301	4 231	70	0	0				
Soins	3 335	3 278	57						
Rééducation	70	65	5						
Médico-technique	233	233							
Administrative	330	326	4						
Ouvrière et technique	254	251	3						
Socio-éducative	1	1							
Personnels de direction	0	0							
Psychologues	11	11							
Sages-femmes	67	66	1						
TOTAL	4 654	4 563	78	13	0				
Н	1 050	1 025	21	4					
F	3 604	3 538	57	9					
TOTAL	4 654	4 563	78	13	0				

2023

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel no								
	ayant effectué des heures supplémentaire s ou du temps de travail additionnel	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s rémunérées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s récupérées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s écrêtées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s annualisées			
Personnel médical	365	343	8	14	0			
Hospitaliers universitaires titulaires	4	4						
Praticiens hospitaliers titulaires	202	188	5	9				
Assistants	61	59	1	1				
Hospitaliers universitaires non titulaires	7	7						
Attachés	12	11		1				
Praticiens associés	0	0						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	79	74	2	3				
Personnel non médical	3 241	3 191	50	0	0			
Soins	2 320	2 286	34					
Rééducation	62	62						
Médico-technique	219	219						
Administrative	279	271	8					
Ouvrière et technique	296	288	8					
Socio-éducative	1	1						
Personnels de direction	0	0						
Psychologues	11	11						
Sages-femmes	53	53						
TOTAL	3 606	3 534	58	14	0			
Н	871	854	14	3				
F	2 735	2 680	44	11				
TOTAL	3 606	3 534	58	14	0			

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel no	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre							
	ayant effectué des heures supplémentaire s ou du temps de travail additionnel	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s rémunérées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s récupérées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s écrêtées	dont agents ayant effectué des heures supplémentaire s annualisées			
Personnel médical	361	345	5	11	0			
Hospitaliers universitaires titulaires	4	4						
Praticiens hospitaliers titulaires	209	198	4	7				
Assistants	55	54		1				
Hospitaliers universitaires non titulaires	10	10						
Attachés	9	9						
Praticiens associés	6	6						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	68	64	1	3				
Personnel non médical	2 791	2 752	39	0	0			
Soins	2 065	2 038	27					
Rééducation	57	57						
Médico-technique	202	201	1					
Administrative	228	223	5					
Ouvrière et technique	194	188	6					
Socio-éducative		0						
Personnels de direction	8	8						
Psychologues	37	37						
Sages-femmes		0						
TOTAL	3 152	3 097	44	11	0			
Н	716	696	13	7				
F	2 436	2 401	31	4				
TOTAL	3 152	3 097	44	11	0			

b. Nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année

2022

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière	Nombre d'heures supplémentaires						
(personnel non médical)	effectuées au	dont heures supplémentaires	dont heures supplémentaires	dont heures supplémentaires			
Personnel non médical	cours de l'année	rémunérées	récupérées	annualisées			
Soins	154 333	153 752	581				
Rééducation	2 730	2 686	44				
Médico-technique	6 689	6 689					
Administrative	6 462	6 446	16				
Ouvrière et technique	9 749	9 713	36				
Socio-éducative	8	8					
Personnels de direction	0						
Psychologues	533	533					
Sages-femmes	2 853	2 841	12				
TOTAL	183 355	182 667	689	0			

2023

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nombre d'heures supplémentaires						
	effectuées au	dont heures	dont heures	dont heures			
Personnel non médical	cours de l'année	supplémentaires rémunérées	supplémentaires récupérées	supplémentaires annualisées			
Soins	118 022	117 590	432				
Rééducation	2 699	2 699					
Médico-technique	9 778	9 778					
Administrative	4 131	4 052	78				
Ouvrière et technique	9 849	9 805	44				
Socio-éducative	0	0					
Personnels de direction	0						
Psychologues	334	334					
Sages-femmes	1974	1974					
TOTAL	146 786	146 233	554	0			

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière	Nombre d'heures supplémentaires						
(personnel non médical)	effectuées au cours de l'année	dont heures supplémentaires	dont heures supplémentaires	dont heures supplémentaires			
Personnel non médical	cours de l'aimee	dont heures supplémentaires rémunérées récupérées supplémentaires récupérées supplémentaires récupérées supplémentaires récupérées supplémentaires supplémentaires récupérées supplémentaires suppléme	annualisées				
Soins	108 300	107 996	304				
Rééducation	2 680	2 680					
Médico-technique	10 674	10 670	4				
Administrative	2 863	2 814	49				
Ouvrière et technique	7 715	7 630	85				
Socio-éducative	8	8					
Personnels de direction	0						
Psychologues	218	218					
Sages-femmes	1 197	1 197					
TOTAL	133 654	133 212	441	0			

E. Temps complet/incomplet ou non complet - Temps plein et temps partiel

a. Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre

Données en cours d'élaboration côté PM.

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel ne		Effectifs en fonction au 31 décembre							
	Sur	emploi temps con	ıplet		incomplet				
	à temps plein	à temps partiel de droit	à temps partiel sur autorisation	moins de 50%	de 50% à moins de 60%	de 60% à moins de 70%	70% et plus		
Personnel médical	0	0	0	0	0	0	(
Hospitaliers universitaires titulaires				•	Ĭ	Ü	`		
Praticiens hospitaliers titulaires									
Assistants									
Hospitaliers universitaires non titulaires									
Attachés									
Praticiens associés									
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)									
Personnel non médical	8 455	2 373	0	119	346	76	1 832		
Soins	4 238	1 161		17	123	26	995		
Rééducation	154	137		31	28	6	72		
Médico-technique	523	150		3	19	3	125		
Administrative	1 547	495		33	47	20	395		
Ouvrière et technique	1 702	229		15	84	5	125		
Socio-éducative	77	56		4	5	1	46		
Personnels de direction	30	1			0	14	1		
Psychologues	100	104		14	27		49		
Sages-femmes	84	40		2	13	1	24		
TOTAL	8 455	2 373	0	119	346	76	1 832		
		1							
Н	2 306	238		33		12	127		
F	6 149	2 135		86	280	64	1 70		

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Effectifs en fonction au 31 décembre								
	Sur	emploi temps con	nplet	Sur	emploi temp	s incomplet			
	à temps plein	à temps partiel de droit	à temps partiel sur autorisation	moins de 50%	de 50% à moins de 60%	de 60% à moins de 70%	70% et plus		
Personnel médical	0	0	0	0	0	0	(
Hospitaliers universitaires titulaires									
Praticiens hospitaliers titulaires									
Assistants									
Hospitaliers universitaires non titulaires									
Attachés									
Praticiens associés									
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)									
Personnel non médical	8 569	2 303	0	122	326	76	1 779		
Soins	4 257	1 118		14	124	23	957		
Rééducation	150	131		29	24	6	72		
Médico-technique	524	149		2	18	3	126		
Administrative	1 585	485		40	44	18	383		
Ouvrière et technique	1 740	215		16	68	6	125		
Socio-éducative	75	54		3	5	1	45		
Personnels de direction	40	0		0	0	0			
Psychologues	107	113		17	33	17	46		
Sages-femmes	91	38		1	10	2	25		
TOTAL	8 569	2 303	0	122	326	76	1779		
Н	2 334	225		37	57	11	120		
F	6 235	2 078		85	269	65	1 659		
TOTAL	8 569	2 303		122	326	76	1779		

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)		_ E	ffectifs en fo	nction au 31 (décembre		_
	Sur empl	oi temps con	nplet	Sur emploi temps incomplet			et
	à temps plein	à temps partiel de droit	à temps partiel sur autorisatio n	moins de 50%	de 50% à moins de 60%	de 60% à moins de 70%	70% et plus
Personnel médical	620	2	49	12	15	5	9
Hospitaliers universitaires titulaires			1	2	5		
Praticiens hospitaliers titulaires	421	2	30		2	2	5
Assistants	87						
Hospitaliers universitaires non titulaires			1		5		
Attachés	7		3	8	1	1	1
Praticiens associés	19						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	86		14	2	2	2	3
Personnel non médical	8 568	2 215	0	111	314	71	1 719
Soins	4 231	1 079		16	117	21	925
Rééducation	165	127		26	25	6	70
Médico-technique	534	140		1	18	2	119
Administrative	1 583	464		32	46	17	369
Ouvrière et technique	1 729	203		14	61	7	121
Socio-éducative	85	55		2	6	2	45
Personnels de direction	36	0		0	0	0	
Psychologues	112	115		19	34	15	47
Sages-femmes	93	32		1	7	1	23
TOTAL	9 188	2 217	49	123	329	76	1 728
н	2 558	211	13	38	67	11	117
F	6 630	2 006	36	85	262	65	1 611
TOTAL	9 188	2 217	49	123	329	76	1 728

b. Nombre de demandes liées au temps partiel au cours de l'année

Données en cours d'élaboration pour les prochaines années.

F. Taux absentéisme

a. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical

		Absences pour motif médical							Absence	es pour motif	non médical
Année	Taux d'absentéīsme	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie profession nelle	Taux d'absentéīsme moyen lié aux absences pour motif médical	maternité	paternité	Taux d'absentéīsme moyen lié aux absences pour motif non médical
2022	personnel médical	0,84%	0,15%	0,12%	0,01%	0,01%	0,03%	1,17%	0,74%	0,09%	0,83%
2022	personnel non médical	5,00%	1,03%	1,10%	0,46%	0,14%	0,16%	7,90%	1,17%	0,06%	1,23%
2023	personnel médical	0,86%	0,06%	0,15%	0,05%	0,00%	0,03%	1,15%	0,69%	0,07%	1,92%
2023	personnel non médical	3,93%	0,69%	1,20%	0,54%	0,17%	0,10%	6,62%	1,08%	0,07%	1,15%
2024	personnel médical	0,85%	0,12%	0,08%	0,02%	0,00%	0,01%	1,09%	0,78%	0,06%	0,85%
2024	personnel non médical	4,04%	0,66%	1,10%	0,39%	0,16%	0,07%	6,41%	0,93%	0,04%	0,97%

G. Congés (annuels, RTT...)

a. Nombre de jours de congés

2022

		non pris et non				
	congés annuels	RTT	jours de	autres jours de		versés au CET
Nombre de jours de congés			fractionnement	congés accordés à	TOTAL	(congés
				l'ensemble du		"perdus")
				personnel		
personnel médical	38 459	7 760			46 219	786
personnel non médical	181 074	56 798			237 872	
TOTAL	219 533	64 558	0	0	284 091	786

2023

pris au cours de l'année (par type de congés)						
Nombre de jours de congés	congés annuels	RTT	jours de fractionnement	autres jours de congés accordés à l'ensemble du personnel	TOTAL	versés au CET (congés "perdus")
personnel médical	31 629	8 135			39 764	215
personnel non médical	205 330	77 300			282 630	
TOTAL	236 959	85 435	0	0	322 394	215

		non pris et non				
Nombre de jours de congés	congés annuels	RTT	jours de fractionnement	autres jours de congés accordés à l'ensemble du personnel	TOTAL	versés au CET (congés "perdus")
personnel médical	43 855	9 015			52 870	987
personnel non médical	226 402	80 437			306 839	
TOTAL	270 257	89 452	0	0	359 709	987

H. CET

a. Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre

Sexe	Nombre total de	dont nombre de	Nombre total de	dont nombre de	Nombre total de	dont nombre de
	comptes épargne-	comptes ouverts	comptes épargne-	comptes ouverts	comptes épargne-	
	temps ouverts au	au cours de	temps ouverts au	au cours de	temps ouverts au	
	31 décembre	l'année	31 décembre	l'année	31 décembre	
	20	22	20	23	20	24
Н	1941	175	2 037	246	2 158	243
F	5 948	604	6 265	662	6 5 1 3	613
TOTAL	7 889	779	8 302	908	8 671	856

b. Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année

Sexe	Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année			
	2022	2023	2024	
Н	1 466	1657	1 784	
F	4 659	5 065	5 520	
TOTAL	6 125	6 722	7 304	

c. Nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre

Sexe	Nombre total de jo te	urs stockés sur les mps au 31 décemb	
	2022	2023	2024
Н	37 806	31 103	40 449
F	92 509	89 623	111 101
TOTAL	130 315	120 726	151 550

d. Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours l'année par type de consommation

Sexe	jours pris	Nombre de jours indemnisés	Nombre de jours pris en compte pour la retraite complémen taire	de congés	Nombre de jours indemnisés	Nombre de jours pris en compte pour la retraite complémen taire	jours pris sous forme de congés	Nombre de jours indemnisés	Nombre de jours pris en compte pour la retraite complémen taire
		2022			2023			2024	
Н	4 244	4 488	101	4 608	5 509	160	4 050	6 094	460
F	12 475	9 393	232	12 224	11 789	243	13 283	13 523	933
TOTAL	16 719	13 880	333	16 832	17 297	404	17 333	19 617	1 393

I. Absences au travail hors raisons de santé

a. Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif

2022

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif			
	maternité	paternité		
Personnel médical	78	42		
Hospitaliers universitaires titulaires	4	1		
Praticiens hospitaliers titulaires	20	6		
Assistants	12	6		
Hospitaliers universitaires non titulaires	6	9		
Attachés	1	0		
Praticiens associés	0	0		
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	35	20		
Personnel non médical	493	122		
Soins	362	63		
Rééducation	11	5		
Médico-technique	34	17		
Administrative	38	4		
Ouvrière et technique	19	33		
Socio-éducative	10			
Personnels de direction				
Psychologues	18			
Sages-femmes	1			
TOTAL	571	164		

Sexe	Nombre d'agents ayant eu au moin une absence hors raison de santé a cours de l'année par motif	
	maternité paternité	
Н	1	58
F	571	6
TOTAL	571 1	64

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nombre d'agents a une absence hors r cours de l'ann	aison de santé au
	maternité	paternité
Personnel médical	75	38
Hospitaliers universitaires titulaires	1	3
Praticiens hospitaliers titulaires	25	12
Assistants	5	2
Hospitaliers universitaires non titulaires	8	11
Attachés	5	
Praticiens associés	1	
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	30	10
Personnel non médical	656	142
Soins	457	77
Rééducation	16	3
Médico-technique	47	15
Administrative	66	6
Ouvrière et technique	38	40
Socio-éducative	5	
Personnels de direction		
Psychologues	19	1
Sages-femmes	8	•
TOTAL	731	180

Sexe	Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif			
	maternité	paternité		
Н	0	172		
F	731	8		
TOTAL	180			

2024

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif				
	maternité	paternité			
Personnel médical	83	34			
Hospitaliers universitaires titulaires	1	1			
Praticiens hospitaliers titulaires	20	12			
Assistants	8	6			
Hospitaliers universitaires non titulaires	11	11			
Attachés	2				
Praticiens associés	2	1			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	39	3			
Personnel non médical	562	86			
Soins	359	45			
Rééducation	22	1			
Médico-technique	51	11			
Administrative	75				
Ouvrière et technique	34	28			
Socio-éducative	8	•			
Personnels de direction	1				
Psychologues	6	1			
Sages-femmes	6				
TOTAL	645	120			

Sexe	une absence h	nts ayant eu au moins ors raison de santé au l'année par motif
	maternité	paternité
Н		3 112
F	6	642 8
TOTAL		645 120

J. Absences au travail pour raisons de santé

a. Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif

2022

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel	nel Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif								
non médical)	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions		
Personnel médical	449	7	5	5	4	1	C		
Hospitaliers universitaires titulaires	19								
Praticiens hospitaliers titulaires	118	6	5	1	1	1			
Assistants	25				1				
Hospitaliers universitaires non titulaires	12			1	1				
Attachés	20	1							
Praticiens associés									
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	255			3	1				
Personnel non médical	9 694	176	148	431	108	217	(
Soins	6 408	104	91	319	69	153			
Rééducation	239	5	3	3	2	2			
Médico-technique	635	8	13	6	5	17			
Administrative	980	27	28	15	14	12			
Ouvrière et technique	1 056	24	7	85	15	29			
Socio-éducative	119	2	2		2	2			
Personnels de direction	9	2	2	1					
Psychologues	137	3	2	1	1	1			
Sages-femmes	111	1		1		1			
TOTAL	10 143	183	153	436	112	218	(

RSU 2024

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

2023

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel	Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif								
non médical)	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel oi contractée dans l'exercice des fonctions		
Personnel médical	347	5	5	11	1	1			
Hospitaliers universitaires titulaires	7			3					
Praticiens hospitaliers titulaires	75	4	5	1		1			
Assistants	20			1					
Hospitaliers universitaires non titulaires	12			1					
Attachés	14	1							
Praticiens associés	3								
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	216			5	1				
Personnel non médical	5 992	122	145	474	154	19	(
Soins	3 884	74	90	343	85	15			
Rééducation	154	1	4	3	1				
Médico-technique	359	6	5	9	12				
Administrative	612	23	30	12	24	3			
Ouvrière et technique	740	16	11	104	26	1			
Socio-éducative	85		2	1	3				
Personnels de direction	11	1	1						
Psychologues	85		2	2	2				
Sages-femmes	62	1			1				
TOTAL	6 339	127	150	485	155	20			

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)		Nombre d'agents a	yant été absents au	ı moins un jour dans	s l'année pour raisor	n de santé, par motif	
	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions
Personnel médical	376	6	4	3	1	1	0
Hospitaliers universitaires titulaires	9			1			
Praticiens hospitaliers titulaires	92	4	4	1	1	1	
Assistants	12						
Hospitaliers universitaires non titulaires	14						
Attachés	10	1					
Praticiens associés	5						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	234	1		1			
Personnel non médical	5 814	106	138	405	143	14	(
Soins	3 659	63	81	304	80	11	
Rééducation	163	4	3	3	1		
Médico-technique	323	2	7	4	11		
Administrative	655	18	32	19	21		
Ouvrière et technique	793	16	13	71	26	3	
Socio-éducative	79	1		1	3		
Personnels de direction	13	_	1	1	·		
Psychologues	70	1	1				
Sages-femmes	59	1	•	2	1		
TOTAL	6 190	112	142	408	144	15	

			Nombre d	Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif										
Année	Sexe	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions						
2022	Н	1 937	29	23	138	39	69							
2022	F	8 206	154	130	298	73	149							
	TOTAL	10 143	183	153	436	112	218	0						
2023	Н	1 157	17	21	146	46	6	0						
2023	F	5 182	110	129	339	109	14	0						
	TOTAL	6 339	127	150	485	155	20	0						
2024	Н	1 175	15	21	112	40	4							
2024	F	5 015	97	121	296	104	11							
	TOTAL	6 190	112	142	408	144	15	0						

b. Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif

2	n	^	•
_	u	_	_

2022		Nombre tota	al de journées d'abse	nce pour raison de sa	nté au cours de l'ann	ée par motif	
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractèr professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions
Personnel médical	9 032	1 648	1 331	131	67	365	
Hospitaliers universitaires titulaires	341						
Praticiens hospitaliers titulaires	2 528	1 284	1 331	26	41	365	
Assistants	423				10		
Hospitaliers universitaires non titulaires	160			6	10		
Attachés	852	364					
Praticiens associés							
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	4 728			99	6		
Personnel non médical	153 487	36 822	35 944	14 668	4 543	5 882	
Soins	107 728	23 778	23 392	8 596	2 622	4 660	
Rééducation	2 726	687	539	214	180	17	
Médico-technique	7 697	1 010	1 932	170	268	102	
Administrative	14 662	5 374	7 646	853	222	434	
Ouvrière et technique	14 820	4 476	1 223	4 709	1 034	645	
Socio-éducative	1 886	119	564		10	14	
Personnels de direction	280	303	460	2			
Psychologues	2 358	710	188	56	207	4	
Sages-femmes	1 329	365		68		6	
TOTAL	162 519	38 470	37 275	14 799	4 610	6 247	
Sexe		Nombre tota	al de journées d'abse	nce pour raison de sa	inté au cours de l'anne	ée par motif	
	waladia	langua maladia		conident de travell		maladie	maladie à caractère professionnel ou

	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions
Н	25 770	5 810	5 498	5 597	1 812	2 002	
F	136 749	32 660	31 777	9 203	2 798	4 245	
TOTAL	162 519	38 470	37 275	14 799	4 610	6 247	0

	Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif									
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions			
Personnel médical	9 495	644	1 694	519	7	365	(
Hospitaliers universitaires titulaires	125	0	0	442	0	0				
Praticiens hospitaliers titulaires	2 418	614	1 694	12	0	365				
Assistants	240	0	0	5	0	0				
Hospitaliers universitaires non titulaires	158	0	0	16	0	0				
Attachés	849	30	0	0	0	0				
Praticiens associés	190	0	0	0	0	0				
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	5 515	0	0	44	7	0				
Personnel non médical	126 774	22 157	38 512	17 326	5 377	3 145	(
Soins	85 670	13 066	24 216	11 622	3 332	2 493				
Rééducation	3 100	215	745	33	6					
Médico-technique	6 347	1 264	1 049	92	281					
Administrative	11 693	3 931	8 834	1 128	658	287				
Ouvrière et technique	15 108	3 381	2 692	4 431	1 026	365				
Socio-éducative	1 868		181	10	47					
Personnels de direction	242	2	365							
Psychologues	1 497		430	11	25					
Sages-femmes	1 249	298			2					
TOTAL	136 269	22 801	40 206	17 845	5 384	3 5 1 0				

Sexe	Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif								
	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions		
Н	23 224	2 518	6 680	5 294	2 207	1 402	0		
F	113 045	20 283	33 526	12 552	3 177	2 108	0		
TOTAL	136 269	22 801	40 206	17 845	5 384	3 5 1 0	0		

RSU 2024 L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2024

2024							
		Nombre tota	al de journées d'abse	nce pour raison de sa	nté au cours de l'anne	ée par motif	
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions
Personnel médical	9 907	1 421	965	215	6	120	0
Hospitaliers universitaires titulaires	142			91			
Praticiens hospitaliers titulaires	2 456	837	965	113	6	120	
Assistants	186						
Hospitaliers universitaires non titulaires	654						
Attachés	729	126					
Praticiens associés	301						
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	5 439	458		11			
Personnel non médical	131 386	21 570	35 700	12 610	5 051	2 302	0
Soins	85 684	13 060	21 381	9 210	2 869	1 774	
Rééducation	3 579	785	512	73	14		
Médico-technique	7 205	114	1761	102	231		
Administrative	13 033	3 945	8 604	541	651		
Ouvrière et technique	17 072	2 723	2710	2 658	1 245	528	
Socio-éducative	2 092	317		5	36		
Personnels de direction	135		366	5			
Psychologues	1 496	366	366				
Sages-femmes	1 091	260		16	5		
TOTAL	141 293	22 991	36 665	12 825	5 057	2 422	0
Sexe		Nombre tota	al de journées d'abse	nce pour raison de sa	nté au cours de l'anno	ée par motif	
	maladie	longue maladie	longue durée	accident de travail	accident de trajet	maladie professionnelle	maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions
Н	25 414	2 773	5 688	3 665	2 044	648	
F	115 879	20 218	30 977	9 160	3 013	1774	
TOTAL	141 293	22 991	36 665	12 825	5 057	2 422	0

K. Jours de carence

a. Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)						
	Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue					
	2022	2023	2024			
Personnel médical	288	393	451			
Hospitaliers universitaires titulaires	7	7	9			
Praticiens hospitaliers titulaires	43	97	123			
Assistants	18	23	18			
Hospitaliers universitaires non titulaires	4	12	19			
Attachés	20	20	14			
Praticiens associés	0	6	10			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut,	196	228	258			
Personnel non médical	5 990	6 425	6 205			
Soins	3 999	4 182	3 957			
Rééducation	113	155	163			
Médico-technique	290	362	302			
Administrative	653	645	667			
Ouvrière et technique	725	840	896			
Socio-éducative	62	88	81			
Personnels de direction	7	12	12			
Psychologues	85	79	79			
Sages-femmes	56	62	48			
TOTAL	6 278	6 818	6 656			
Н	1 202	1 301	1 303			
F	5 076	5 517	5 353			
TOTAL	6 278	6 818	6 656			

RSU 2024 L'ACTION SOCIALE

L'ACTION SOCIALE

a. Montant de la dépense consacrée à l'action sociale

	2022	2023	2024
Montant* HT de la dépense consacrée à l'action sociale en euro	4 809 650	5 031 383	5 266 427

^{*}Contribution annuelle du CHU au CGOS

b. Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales

Cette information n'est pas disponible car le CGOS ne peut pas les produire.

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	Nom	Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales par type de prestations sociales							
	Restauratio	Enfants	Vacances,	Protection	Retraite	Autres	Aides	Chèque	
	n		loisirs,	(1)			remboursa	emploi	
			culture				bles - Vie	service	
							quotidienn	universel	
							e (2)		
Personnel médical	0	0	0	0	0	0	0	0	
Hospitaliers universitaires titulaires	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Praticiens hospitaliers titulaires	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Assistants	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Hospitaliers universitaires non titulaires	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Attachés	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Praticiens associés	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Personnel non médical	0	0	0	0	0	0	0	0	
Soins	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Rééducation	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Médico-technique	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Administrative	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ouvrière et technique	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Socio-éducative	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Personnels de direction	ND	ND			ND		ND	ND	
Psychologues	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Sages-femmes	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

RSU 2024 LE DIALOGUE SOCIAL

LE DIALOGUE SOCIAL

A. Organismes consultatifs

a. Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE

2023								
Organisation syndicale		Nombi	e de représentant	s du personnel par	type d'instance et	niveau pour le CS	E	
	Comité social d'établissement (CSE)	dont CSE locaux (*)	Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) du comité	Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) complémentaire de site		Commissions administratives paritaires (CAP) départementales	Commission consultative paritaire (CCP)	TOTAL
CFDT	2		2		2	0	0	6
CFE-CGC					0	0	0	0
CFTC					0	0	0	0
CGT	6		6		10	18	8	48
FO	20		20		50	58	4	152
SMPS					0	0	0	0
SUD-SANTE SOCIAUX			_		0	0	0	0
UNSA	2		2		0	0	0	4
Unions de syndicats Autres OS					0	0	0	0
TOTAL	30	0	30	0	62	76	12	210

(*) concerne uniquement l'AP-HP et les HCL

2024

Organisation syndicate		потпол	e de representants	au personnet par	type a instance et	niveau pour le CSE	4	
	Comité social	dont CSE locaux	Formation	Formation	Commissions	Commissions	Commission	
	d'établissement	(*)	spécialisée en	spécialisée en	administratives	administratives	consultative	
	(CSE)		matière de	matière de	paritaires (CAP)	paritaires (CAP)	paritaire (CCP)	
			santé, de	santé, de	locales	départementales		
			sécurité et de	sécurité et de				TOTAL
			conditions de	conditions de				
			travail (F3SCT)	travail (F3SCT)				
			du comité	complémentaire				
				de site				
CFDT	2		2		2	0	0	6
CFE-CGC			_		0	0	0	0
CFTC					0	0	0	0
CGT	6		6		10	18	8	48
FO	20		20		50	58	4	152
SMPS					0	0	0	0
SUD-SANTE SOCIAUX					0	0	0	0

TOTAL
(*) concerne uniquement l'AP-HP et les HCL

UNSA Unions de syndicats Autres OS

Année	Sexe	Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE								
		CSE	dont CSE locaux (*)		F3SCT complémen taire de site		CAP départeme ntales	CCP	TOTAL	
2023	Н	13		14		18	25	5	75	
2023	F	17		16		44	51	7	135	
	TOTAL	30	0	30	0	62	76	12	210	
2024	H	13		15		18	27	5	78	
2024	F	17		15		44	49	7	132	
	TOTAL	30	0	30	0	62	76	12	210	

RSU 2024 LE DIALOGUE SOCIAL

b. Nombre de réunions des instances au cours de l'année

Type d'instance	Nombro	Nombre de réunions dans l'année 2023			
	2022		2023	2024	
CSE			10	12	
dont CSE locaux (*)			0	0	
F3SCT du comité			5	5	
F3SCT complémentaire de site			0	0	
CAP locales			4	12	
CAP départementales			2	1	
CCP			9	11	
TOTAL		0	30	41	

- B. Moyens humains accordés aux syndicats pour les besoins de l'activité syndicale (article 16 du décret n° 86-660 du 19 mars 1986)
- a. Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical

	2022	2023	2024
Volume annuel du contingent global de crédit de temps	35 994	37 951	37 951

b. Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical	Volume de crédits de temps syndi effectivement utilisé		-	
	2022 2023 2024			
effectivement utilisés (décharges + crédits d'heure	29,07	25,67	27,87	
utilisés sous forme de décharges d'activité de serv	28,83	25,51	27,82	

LA DISCIPLINE

a. Nombre sanctions prononcées

Type de sanction	Nombre de	sanctions p	rononcées
	2022	2023	2024
Avertissement	1	0	0
Blâme	15	9	0
Exclusion temporaire de fonctions de 1 à 3 jours	1	3	2
Radiation du tableau d'avancement	0	0	0
Abaissement d'échelon à l'échelon immédiatement inférieur à celui détenu par le fonctionnaire	0	0	0
Exclusion temporaire de fonctions de 4 à 15 jours	0	0	0
Rétrogradation au grade immédiatement inférieur, à l'échelon comportant un indice égal ou	0	0	0
Exclusion temporaire de fonctions de 16 jours à 2 ans	5	3	0
Mise à la retraite d'office	0	0	0
Révocation	1	2	2
Exclusion temporaire de fonctions ne pouvant excéder 6 mois	0	0	0
Licenciement	4	3	3
Suspension ne pouvant excéder six mois	0	0	0
Exclusion temporaire ne pouvant excéder 3 ans	0	0	0
Réduction d'ancienneté de services entraînant une réduction des émoluments	0	0	0
Mutation d'office	0	0	0
Exclusion des fonctions ne pouvant dépasser 5 ans	0	0	0
TOTAL	27	20	7

Nature de la faute	Nombre de	sanctions p	rononcées
	2022	2023	2024
Refus de se conformer aux ordres de sa hiérarchie	6	0	
Faute professionnelle		0	
Absences injustifiées	4	9	
Abandon de poste	3	5	4
Cumul d'activité irrégulier	1	0	1
Conflit d'intérêt non déclaré	0	0	
Manquement à la probité (vol, falsification, détournement de fonds, fraude)	5	2	
Manquement à la neutralité (, manifestation de convictions politiques, discrimination dans les	1	0	
Manquement au respect du principe de laïcité (prosélytisme au sein de l'établissement,	0	0	
Manquement à l'obligation de dignité au sein du service et en dehors du service	0	3	1
Condamnation pénale	0	0	
Atteinte à la sécurité des biens (de l'établissements, des agents, des tiers (patients, résidents,	0	0	1
Atteinte à la sécurité des personnes (insultes, menaces, harcèlement, violences envers des	7	1	
TOTAL	27	20	7

Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)			
	Nombre de	sanctions p	rononcées
	2022	2023	2024
Personnel médical	0	0	0
Hospitaliers universitaires titulaires			
Praticiens hospitaliers titulaires			
Assistants			
Hospitaliers universitaires non titulaires			
Attachés			
Praticiens associés			
Autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)			
Personnel non médical	27	20	7
Soins	15	9	5
Rééducation	0		
Médico-technique	0		
Administrative	4	1	
Ouvrière et technique	8	10	2
Socio-éducative Socio-éducative	0		
Personnels de direction	0		
Psychologues	0		
Sages-femmes	0		
TOTAL	27	20	7

Catégorie hiérarchique	Nombre de sanctions prononcées		
	2022	2023	2024
A	5	2	1
В	10	5	4
C	12	13	2
NC (non catégorisé A B C)			
TOTAL	27	20	7

Âge ou tranche d'âge	Nombre de sanctions prononcées		
	2022	2023	2024
- 25 ans	1	3	
25-40 ans	12	7	4
41-55 ans	9	10	2
+ 55 ans	5	0	1
TOTAL	27	20	7

Sexe	Nombre de	sanctions pi	rononcées
	2022	2023	2024
Н	17	8	4
F	10	12	3
TOTAL	27	20	7

Nature de la faute	Nombre de sanctions										
	Avertissement	Blâme	Exclusion temporaire de fonctions de 1 à 3 jours	Radiation du tableau d'avancement	Abaissement d'échelon à l'échelon immédiatement inférieur	Exclusion temporaire de fonctions de 4 à 15 jours	Rétrogradation au grade immédiatement inférieur	Exclusion temporaire de fonctions de 16 jours à 2 ans	Mise à la retraite d'office	Révocation/ Licenciement	TOTAL
Refus de se conformer aux ordres de sa hiérarchie		5						1			6
Faute professionnelle											0
Absences injustifiées	1	3									4
Abandon de poste										3	3
Cumul d'activité irrégulier		1									1
Conflit d'intérêt non déclaré											0
Manquement à la probité (vol, falsification, détournement de		2	1					1		1	5
fonds, fraude)			1					-			
Manquement à la neutralité (, manifestation de convictions		1									1
politiques, discrimination dans les propos et les actes)		-									•
Manquement au respect du principe de laïcité (prosélytisme au											
sein de l'établissement, manifestation ostentatoire de											0
convictions religieuses au sein de l'établissement)											
Manquement à l'obligation de dignité au sein du service et en											0
dehors du service (état d'ébriété)											
Condamnation pénale											0
Atteinte à la sécurité des biens (de l'établissements, des agents,											0
Atteinte à la sécurité des personnes (insultes, menaces,											
harcèlement, violences envers des agents ou des tiers (patients,		3						3		1	7
résidents ou visiteurs)											
TOTAL	1	15	1	0	0	0	0	5	0	5	27

Nature de la faute					Non	ibre de sanct	tions				
	Avertissem	Blâme	Exclusion	Radiation	Abaisseme	Exclusion	Rétrogradat	Exclusion	Mise à la	RévocatioLi	
	ent		temporaire	du tableau	nt	temporaire	ion au	temporaire	retraite	cenciement	
			de	d'avanceme	d'échelon à	de	grade	de	d'office	n	
			fonctions	nt	l'échelon	fonctions	immédiate	fonctions			TOTAL
			de 1 à 3		immédiate	de 4 à 15	ment	de 16 jours			
			jours		ment	jours	inférieur	à 2 ans			
					inférieur						
Refus de se conformer aux ordres de sa hiérarchie	0			0	0	0	0		0		0
Faute professionnelle	0			0	0	0	0		0		0
Absences injustifiées	0	7	2	0	0	0	0		0		9
Abandon de poste	0			0	0	0	0		0	5	5
Cumul d'activité irrégulier	0			0	0	0	0		0		0
Conflit d'intérêt non déclaré	0			0	0	0	0		0		0
Manquement à la probité (vol, falsification, détournement de fonds, fraude)	0	1		0	0	0	0	1	0		2
Manquement à la neutralité (, manifestation de convictions politiques, discrimination	0			0	0	0	0		0		0
Manquement au respect du principe de laïcité (prosélytisme au sein de l'établissement,	0			0	0	0	0		0		0
Manquement à l'obligation de dignité au sein du service et en dehors du service (état	0			0	0	0	0	2	0		2
Condamnation pénale	0			0	0	0	0		0		0
Atteinte à la sécurité des biens (de l'établissements, des agents, des tiers (patients,	0			0	0	0	0		0		0
Atteinte à la sécurité des personnes (insultes, menaces, harcèlement, violences envers	0	1	1	0	0	0	0		0		2
TOTAL	0	9	3	0	0	0	0	3	0	5	20

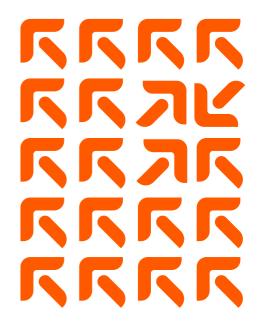
Nature de la faute					Nom	bre de sanctions					
	Avertissement	Blâme	Exclusion temporaire de fonctions de 1 à 3 jours	Radiation du tableau d'avancement	Abaissement d'échelon à l'échelon immédiatement inférieur	Exclusion temporaire de fonctions de 4 à 15 jours	Rétrogradation au grade immédiatement inférieur	Exclusion temporaire de fonctions de 16 jours à 2 ans	Mise à la retraite d'office	Révocation/ Licenciement	TOTAL
Refus de se conformer aux ordres de sa hiérarchie											0
Faute professionnelle											0
Absences injustifiées											0
Abandon de poste										4	4
Cumul d'activité irrégulier										1	1
Conflit d'intérêt non déclaré											0
Manquement à la probité (vol, falsification, détournement de											0
fonds, fraude)											
Manquement à la neutralité (, manifestation de convictions											0
politiques, discrimination dans les propos et les actes)											
Manquement au respect du principe de laïcité (prosélytisme au											
sein de l'établissement, manifestation ostentatoire de											0
convictions religieuses au sein de l'établissement) Manquement à l'obligation de dignité au sein du service et en											
dehors du service (état d'ébriété)			1								1
Condamnation pénale											0
Atteinte à la sécurité des biens (de l'établissements, des agents,											
des tiers (patients, résidents, visiteurs)			1								1
Atteinte à la sécurité des personnes (insultes, menaces,											
harcèlement, violences envers des agents ou des tiers (patients,											0
résidents ou visiteurs)											
TOTAL	0		0 2	0	0	0	0	0	0	5	7

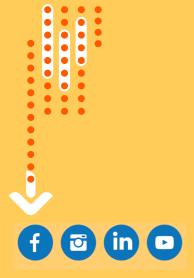


Anne FERRER Directrice Générale

Pr Patrice TAOURELPrésident de la Commission Médicale d'Etablissement

Pr Isabelle LAFFONTDoyenne de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes







CHU de MONTPELLIER

191 Avenue du Doyen Gaston Giraud 34295 Montpellier Cedex 5

Tél. 04 67 33 67 33